Sahel Dimanche

N°1574 Sahel Dimanche
du 3 Janvier 2013
— Prix : 250 francs

OFFICE NATIONAL D'EDITION
ET DE PRESSE
Place du Petit Marché
Tél : 20 73 34 86/87
Télécopieur : 20 73 30 90
BP : 13 182 Niamey -Niger
25ème ANNÉE

Cérémonies de présentation de vœux du Nouvel an au Président de la République

● DR

Le Chef de l'Etat reçoit les vœux des présidents des institutions de la République et ceux du corps diplomatique

P.2

Dossier

Polémique autour de la hausse des prix des produits laitiers

Invité

M. Mahamane Issa Ibrahim, préfet de Gothèye

«Nous allons nous mobiliser avec ardeur sur les sites des cultures irriguées pour réduire les effets du déficit de la campagne agricole»

● Kader Amadou/ONEP

Cérémonies de présentation de vœux du Nouvel an au Président de la République

Le Chef de l'Etat reçoit les vœux des présidents des institutions de la République et ceux du corps diplomatique

C'est désormais une tradition établie pour le Président de la République de recevoir, en début de chaque année, les vœux de nouvel an de la part des institutions de la République et des corps constitués de notre pays.

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SE. Issoufou Mahamadou, a reçu en effet, hier matin, les premiers vœux de nouvel an de la part des institutions de la République et du gouvernement au cours d'une cérémonie organisée au Palais de la Présidence de la République. Le Chef de l'Etat, fidèle à sa vision humaine des relations sociales, privilégie le contact direct, la convivialité et la chaleur humaine en ce genre de circonstance avec l'ensemble des acteurs sociaux et politiques de notre pays. C'est en effet la troisième année consécutive qu'il organise ce genre de rencontres, en plus des séances de rupture de jeûne collective dont il est le principal initiateur.

● Ibro Youka/ONEP

Echanges et convivialités entre le Chef de l'Etat et le Président de l'Assemblée Nationale

● Ibro Youka/ONEP

Le Président Issoufou Mahamadou saluant les membres du gouvernement

Hier matin, le Président de la République a réuni autour de lui les membres du parlement avec à leur tête le Président de l'Assemblée Nationale SE Hama Amadou, les membres de toutes les institutions de la République et les responsables, ainsi que les membres du Gouvernement. L'occasion a été belle, le moment émouvant pour les hôtes du Président de la République qui, accompagné du Président de l'Assemblée Nationale, a tenu à les saluer tous et leur souhaiter de vive voix ses félicitations et ses vœux les meilleurs pour cette année qui vient de commencer.

Le ministre de la Communication et des Relations avec les institutions, M. Yahouza Sadissou, a estimé tout à fait normal que les responsables du pays se retrouvent autour du Chef de l'Etat pour lui souhaiter les vœux du nouvel an 2014. Le ministre a souligné que l'année commence à un moment où des chantiers titanesques sont lancés à travers le pays, et que d'autres non moins importants le seront en 2014.

''Les membres des institutions de la République et du gouvernement sont donc venus remercier le Président, lui souhaiter plein de succès, et l'encourager à persévérer dans la réalisation de ces chantiers pour le bien des populations nigériennes'', a dit le ministre chargé des Relations avec les Institutions, précisant que les présentations de vœux sont une tradition à laquelle ils ne vont pas déroger.

Pour sa part, le député national, Mme Amina Tiémogo, a indiqué que cette cérémonie leur a permis de souhaiter au Président que l'année 2014 soit une année de prospérité pour le Niger et de succès pour le Président de la République dans ses actions pour le développement du pays. Elle a souhaité une année où tous les Nigériens se sentiront à l'aise et vivront dans la paix, la cohésion et dans la sécurité. Le député Amina Tiémogo a souhaité que la classe politique respecte le choix du peuple, qui est un choix de Dieu, celui porté sur le Président Issoufou Mahamadou pour diriger ce pays. Elle a indiqué que le Président Issoufou Mahamadou a été vaincu plusieurs fois aux élections, et s'est toujours comporté avec responsabilité pour laisser les vainqueurs gouverner des années durant, précisant qu'après le mandat de cinq (5) ans, les élections seront organisées et les gens pourront se présenter.

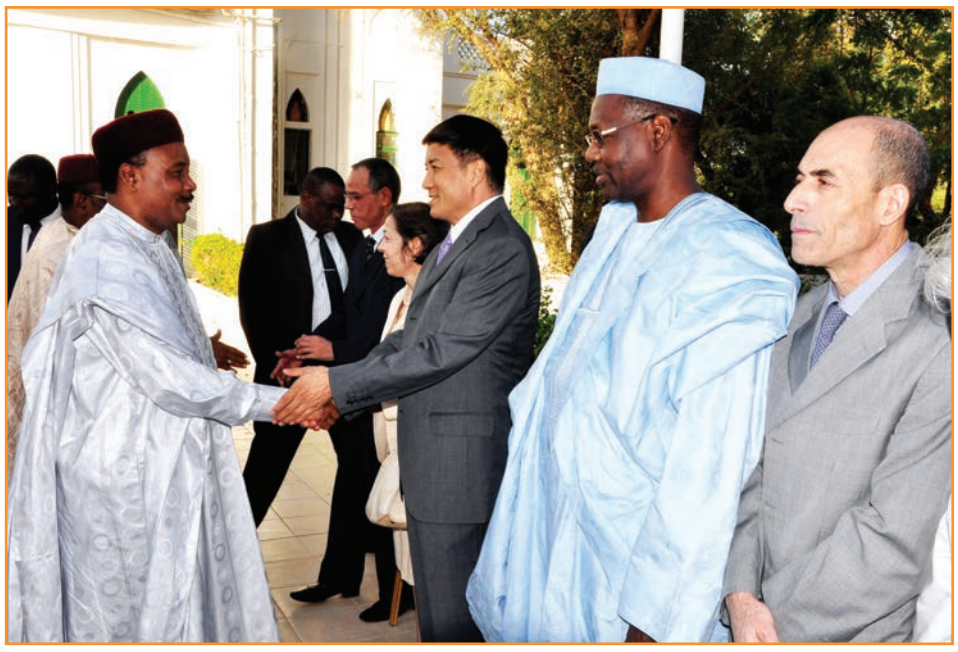

● Ibro Youka/ONEP

Salutations cordiales avec les membres du corps diplomatique

● Ibro Youka/ONEP

Le Chef de l'Etat avec les diplomates

Dans l'après midi, ce fut au tour des membres du corps diplomatique et des représentants des organisations internationales accrédités dans notre pays de se rendre au Palais de la Présidence à l'effet de présenter leurs meilleurs vœux au Président Issoufou Mahamadou. Comme les fois précédentes, ils étaient nombreux à avoir pris part à la cérémonie qui s'est déroulée hier dans la soirée. Le Président de la République, SE Issoufou Mahamadou, a également mis à profit cette occasion pour présenter ses vœux aux diplomates et échanger avec eux. Le doyen du corps diplomatique, l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi Mohamed VI du Maroc, a positivement apprécié l'organisation de cette cérémonie qui permet aux membres du corps diplomatique de partager un bon moment avec le Président de la République.

SE Tayeb Raouf a aussi exprimé sa joie de constater les progrès réalisés par le Niger dans le domaine de la stabilité et du développement socioéconomique. ''Cela fait cinq (5) ans que je suis au Niger, et je constate avec plaisir qu'il n'y a pas eu une aussi grande stabilité et un aussi vrai développement comme maintenant ; et cela ne fait qu'aller de l'avant'', a ajouté le diplomate marocain.

Le représentant résident du Système des Nations Unies, M. Fodé Ndiaye, a saisi cette opportunité pour présenter ses meilleurs vœux de paix, de sécurité et de stabilité à tout le peuple nigérien afin qu'il puisse jouir des principes de libertés, d'amélioration de conditions de vie et des principes d'humanité.

Zabeirou Moussa

Rétrospective 2013/Diplomatie offensive

Réel regain de crédibilité sur le plan international

Comme 2012, l'année 2013 aura été marquée par la poursuite de l'offensive diplomatique engagée par notre pays depuis l'avènement de SE Issoufou Mahamadou au pouvoir. Le travail de restauration de la crédibilité du Niger au plan international et de l'élargissement de la carte diplomatique et consulaire de notre pays a été mené de fort belle manière par le ministre d'Etat en charge des Affaires Etrangères et de la Coopération, M. Bazoum Mohamed. La position décisive adoptée par le Chef de l'Etat par rapport à la résolution de la crise malienne et à la sécurité dans le Sahel est une parfaite illustration du rôle que le Niger entend désormais jouer sur l'échiquier politique régional. Cerise sur le gâteau, la mission de haut niveau conduite par le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, au Niger a fini par convaincre même les plus sceptiques que la diplomatie nigérienne a atteint aujourd'hui un niveau jamais égalé.

Ban Ki Moon n'était pas venu seul au Niger; il était accompagné d'une forte délégation comprenant le président du groupe de la Banque Mondiale (BM), Jim Yong Kim, la présidente de la Commission de l'Union Africaine, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, le président de la Banque Africaine de Développement (BAD) Donald Kaberuka, le commissaire européen au développement, Andris Peibalgs, ainsi que de plusieurs hauts cadres de l'ONU. Beaucoup se sont demandés ce qui a pu motiver cette visite dans une zone jusque là considérée comme instable et dans un pays considéré, souvent à tort, comme étant le dernier sur le classement de l'IDH. Mais au-delà de ces clichés, l'ONU et les autres institutions savent que des efforts et des progrès sont en train d'être accomplis pour inverser toutes ces tendances négatives.

● Archives ONEP

Lors de la visite d'une importante délégation conduuite par le SG de l'ONU, le 6 novembre 2013 à Niamey

Au Niger, les défis sont importants, mais la volonté politique a été déterminante et constante. Défis sécuritaires d'abord, ensuite les autres défis de développement comme la sécurité alimentaire pour ne citer que ceux-là. Dans un environnement régional trouble, les autorités nigériennes ont simplement fait du miracle, en réussissant à préserver la paix et la sécurité au Niger, surtout au regard des moyens dont dispose l'Etat, comparés à la capacité des ''forces du mal'' en œuvre dans le Sahel. Le Niger a su sécuriser ses frontières avec les principaux foyers d'insécurité que sont la Libye, le Nigeria et le Mali. Et, le Niger est l'un premier pays à envoyer ses troupes pour aider à rétablir l'intégrité territoriale et pour la stabilisation du Mali. ''Cette visite a pour objectif de manifester l'appui de la communauté internationale au nouvel accord-cadre pour la paix visant à régler les problèmes sous jacents responsables de conflits interminables et de retards de développement'', déclarait Ban Ki Moon lors d'une conférence de presse le 1er novembre dernier à New York.

L'autre défi que le Niger a su relever et qui le place sous les projecteurs, c'est sans nul doute le combat et les succès importants enregistrés dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'amélioration de certains indicateurs sanitaires. Bien que soumis régulièrement à des sécheresses et autres catastrophes naturelles comme les inondations, le Niger fait partie des rares pays à atteindre l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD1), qui consiste à réduire de moitié le nombre de personnes sous alimentées à l'horizon 2015.

L'autre prouesse de notre diplomatie est l'élargissement de sa carte diplomatique. En effet, notre pays entretient depuis longtemps des relations étroites avec des pays comme l'Angleterre, la Turquie, l'Inde, le Luxembourg, la Norvège, etc…des pays que la géopolitique actuelle considère comme étant les nouveaux foyers stratégiques de prise de décisions, et qui organisent l'émergence des nouvelles puissances et une nouvelle orientation de la marche du monde. ''Notre carte diplomatique continue de s'élargir avec l'ouverture de nouvelles ambassades : nous avons l'intention d'en ouvrir 5 en 2014. Notre pays a totalement recouvré sa crédibilité internationale et mobilisé un niveau de ressources extérieures sans précédent dans son histoire'', a souligné le Chef de l'Etat le 31 décembre dernier, lors de son message de nouvel an.

D'autre part, le Niger accueille de plus en plus de diplomates accrédités sur son sol. Ils sont à ce jour une cinquantaine d'ambassadeurs accrédités dans notre pays, dont une trentaine résidant à Niamey, une dizaine de consuls généraux, 2 chefs de bureaux de coopération et une vingtaine de représentants-résidents d'organisations intergouvernementales. Ce succès diplomatique de notre pays est en vérité la résultante de la prise en charge d'une préoccupation majeure des deux principaux responsables de notre politique étrangère, - le Président de la République et le Ministre en charge de la coopération et des Affaires Etrangères- qui ont, tous les deux, pris à cœur de façonner une diplomatie active et audible pour le Niger. C'est du reste pour conforter cette perspective que le ministre d'Etat Mohamed Bazoum a décidé désormais de faire jouer un plus grand rôle à la prospective dans les processus de prise de décisions diplomatiques dans notre pays, en réhabilitant la Cellule d'analyse et en la dotant des moyens humain et matériel nécessaires. C'est une option qui nous assure d'être à l'abri du hasard et d'avoir la maîtrise de la conduite de notre diplomatie.

Oumarou Moussa

Rétrospective 2013/Infrastructures

Une multitude de chantiers pour asseoir les bases d'un développement durable

Les infrastructures en général, et routières en particulier, constituent l'un des axes prioritaires du Programme de la Renaissance. C'est ainsi que le Président Issoufou Mahamadou a prévu, dans son programme de gouvernance, la réalisation de quelque 4000 km de routes bitumées neuves sur les cinq (5) années de son mandat. A cela, il faut ajouter le programme de réhabilitation des principaux tronçons du réseau routier national. Et depuis l''avènement des autorités de la 7ème République, plusieurs nouveaux chantiers ont été lancés en plus de ceux déjà en cours: routes bitumées ou rurales, ouvrages d'art, infrastructures énergétiques, voirie urbaine, aucun secteur n'a été oublié. A cela, il faut ajouter d'autres infrastructures structurantes comme le barrage de Kandadji, ou le projet de la Boucle ferroviaire.

Les projets routiers prennent d'habitude, un peu de temps dans notre pays. Les plus rapides durent en moyenne deux (2) ans. C'est pourquoi, en tirant le bilan des réalisations dans ce secteur, l'on ne peut parler surtout que de l'avancement des chantiers, bien que certains soient déjà entièrement achevés. Mais, pour mesurer l'ampleur des efforts, et surtout la dimension de l'ambition des autorités en place, il faut jeter un coup d'œil sur l'existant. En effet, le réseau routier national est composé, en 2012, d'un linéaire de 19.676 km, dont 4.676 km de routes bitumées, 2.187 km de routes en terre modernes, 1.387 km de routes en terre sommaires, 3.942 km de routes rurales et 7.842 km de pistes sommaires. Ainsi, en projetant de construire 4000 km de routes bitumées, les autorités de la 7ème République se proposent de réaliser autant qu'on en a construit depuis l'indépendance de notre pays.

● Archives ONEP

Une vue du premier échangeur de Niamey

Et ce programme prend forme d'année en année. Depuis 2010, les chantiers déjà en cours se poursuivent et plusieurs autres nouveaux chantiers ont été lancés. Parmi, les constructions neuves, on peut citer les routes Tibiri-Dakoro (115 km), Niamey-Namaro-Farié, l'échangeur Mali béro de Niamey, les voies d'accès au 2ème pont sur le fleuve à Niamey, la route Est-Ouest (communément appelée Niamey-Nyala), la voirie urbaine de la ville d'Agadez (25 km), et l'ouvrage sur le Telwa à Agadez. Tous ces chantiers sont déjà achevés et opérationnels. A ceux-là, il faut ajouter les routes Moujia-Illéla-Badaguichiri, Filingué-Abalak-Sanam, Madaoua-Bouza-Keita-RTA, Maradi-Madarounfa-Frontière du Niger, Say-Tapoa, Diffa-N'Guigmi-Frontière du Tchad, la portion urbaine de la route de Torodi dans le 5ème arrondissement communal, et la route Niamey-Goudel-Tondikoirey, dans la Communauté urbaine de Niamey, dont les travaux avancent aussi.

A côté de ces routes neuves, il faut noter que des travaux de réhabilitation de plusieurs autres tronçons sont entrepris. Il s'agit notamment des tronçons Bella-Gaya, Tsernaoua-Madaoua-Guidan Roumdji, Zinder-Guidimouni-Guidiguir, dont les travaux sont déjà en cours. L'année 2013 a par ailleurs permis de peaufiner les dossiers d'autres chantiers qui sont aussi sur le point de démarrer ou au stade d'appel d'offres. Il s'agit notamment des routes bitumées Arlit-Assamaka ; des travaux de voirie de la ville de Dosso ; des 70 km de rue à bitumer ; des deux échangeurs supplémentaires ; du 3ème pont sur le fleuve à Niamey ; des routes transversales Guidan Roumdji-Tsouloulou-Frontière avec le Nigéria ; Galmi-Frontière avec le Nigéria ; Labouda-Frontière avec le Nigéria ; Baléyara-Filingué ; le pont de Farié ; Zinder-Magaria-frontière avec le Nigéria.

En matière de routes rurales, il faut noter que 434 km ont été réalisés en 2013. En outre, le projet de la Boucle ferroviaire a connu aussi une avancée très importante. En effet, le Niger et le Bénin, sont arrivés à signer un accord avec un partenaire stratégique, en l'occurrence le groupe français Bolloré, pour la réalisation du tronçon Parakou-Dosso-Niamey. Les travaux devraient commencer en avril prochain. Il faut ajouter, à tout cela, les travaux de construction du marché moderne de Maradi et de la centrale thermique 100 Mégawatts de Gorou Banda, l'hôtel chinois 4 étoiles à Niamey, tous importants pour l'économie nationale.

Enfin, l'autre aspect des infrastructures, qui a malheureusement connu une fausse note, c'est le barrage de Kandadji, dont le contrat a été résilié par le gouvernement du fait de l'incapacité de l'entreprise en charge des travaux. Une situation qui vient retarder la réalisation de cet ouvrage important pour la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Par contre, les aménagements hydro-agricoles prévus dans le cadre du même programme Kandadji sont entièrement réalisés et opérationnels. En outre, le gouvernement nigérien a organisé le 09 décembre dernier, à Vienne en Autriche, une table-ronde des bailleurs de fonds pour combler le gap né de cette situation. Et pour un gap de 158 millions de dollars, le gouvernement a pu mobiliser 172,5 millions de dollars. Les partenaires ont une fois encore réaffirmé leur confiance aux autorités de notre pays.

Siradji Sanda

M. Mahamane Issa Ibrahim, préfet de Gothèye

«Nous allons nous mobiliser avec ardeur sur les sites des cultures irriguées pour réduire les effets du déficit de la campagne agricole»

Sani Souley Manzo et Hassane Daouda

Monsieur le préfet, veuillez nous présenter le département de Gothèye ?

D'une superficie de 7680 km², le poste administratif de Gothèye a été érigé en département suivant la Loi N°2011-22 du 8 août 2011, érigeant les anciens postes administratifs en départements, et fixant les noms de leurs chefs-lieux. Rattaché à la région de Tillabéry, le département de Gothèye comprend deux communes, à savoir la commune rurale Gothèye et la commune rurale de Dargol. En effet, sur le plan coutumier, le département correspond au canton de Dargol composé de 84 villages administratifs et de nombreux villages traditionnels. D'un point de vue géographique, le département de Gothèye est limité au nord et à l'ouest par le département de Téra et le Burkina Faso, à l'est par le département de Tillabéry; au sud par les départements de Kollo et Torodi.

La population, même si elle très cosmopolite notamment au niveau du chef-lieu (ville de Gothèye) et sur les sites d'orpaillage, est majoritairement composée de zarma-sonrai et de peulhs. En 2013 la population du département est estimée à 206.930 habitants, dont 50,89 % de femmes. La densité est de 26,94 hts/km², avec un taux d'accroissement naturel de 2,8% ; le département abrite actuellement 288.230 habitants. Plus de 49% de la population à moins de 15 ans.

Quelles sont les activités pratiquées par les populations de votre entité administrative ?

Les principales activités économiques du département sont l'agriculture pluviale dominée par la production vivrière (mil sorgho, niébé) ; les cultures irriguées comprenant la riziculture et le maraîchage. Le secteur agricole se caractérise surtout par la baisse drastique des rendements, notamment en ce qui concerne les cultures céréalières de subsistance que sont le mil et le sorgho. Concernant l'élevage, le cheptel du département a connu ces dernières années un accroissement remarquable, avec près de 450.000 têtes, toutes espèces confondues. Les modes d'exploitation des animaux restent l'élevage villageois, la transhumance intercommunale et transfrontalière, et l'embouche.

S'agissant du commerce, il faut souligner que le secteur commercial est, comme partout ailleurs au Niger, dominé par l'informel. L'essentiel des transactions commerciales s'effectue au niveau de seize (16) marchés ruraux que compte le département. Ces transactions concernent non seulement les produits manufacturés, mais aussi et surtout la vente de bétail sur pieds, qui est très fructueuse.

Le secteur artisanal, jadis dominé par la fabrication d'objets utilitaires ou d'ornement traditionnels, connaît de plus en plus un essor avec l'ouverture des ateliers bois et métalliques à la faveur de l'extension du réseau électrique. Sa contribution au développement du département n'est point à négliger avec l'insertion de sans-emplois, principalement les jeunes. Le volet de la pêche, au-delà des pratiques rituelles de pêche sur les affluents du fleuve Niger, draine un nombre important de professionnels dont l'essentiel est recensé sur le fleuve.

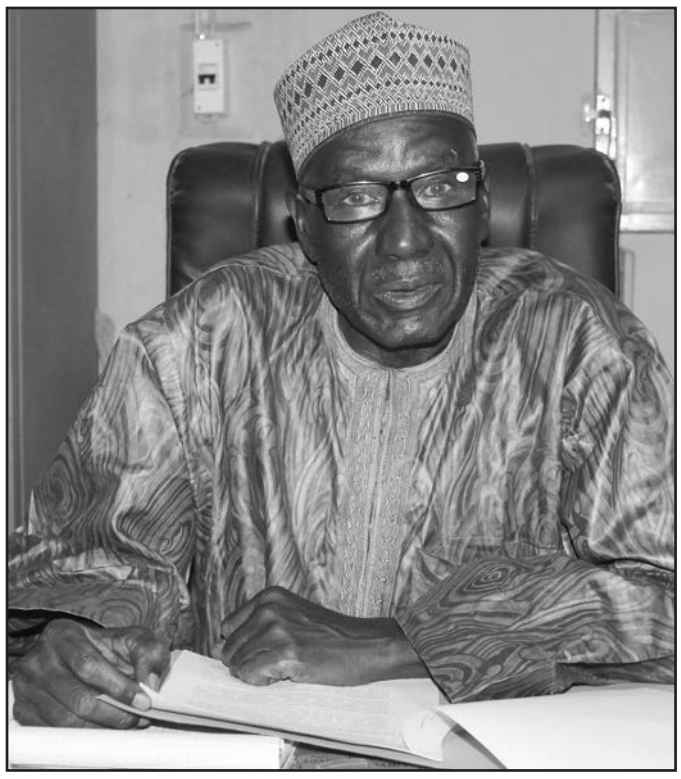

© Kader Amadou / ONEP

M. Mahamane Issa Ibrahim

Le bilan de la campagne agricole 2013 est déficitaire. Qu'est-ce qui est fait, ou quelles sont les dispositions prises, pour minimiser les effets de la crise qui se pointe à l'horizon ?

Comme partout au Niger, la campagne agricole a bien démarré dans le département de Gothèye. Les paysans pensaient avoir une bonne année agricole. Malheureusement, leurs espoirs s'étaient estompés avec l'arrêt brusque des pluies en début septembre. Les cultures en ont beaucoup souffert. Toutefois, nous n'avons pas un bilan proprement dit, parce que l'évaluation est en cours. Elle fera certainement le point de la situation, le moment venu. Dans tous les cas, nous allons nous mobiliser avec ardeur à sur les sites des cultures irriguées pour réduire les effets du déficit de la campagne agricole.

Le département de Gothèye regorge aussi d'importantes potentialités en eau et en or avec l'exploitation de quelques sites aurifères. Pouvez-vous nous faire le point de ces potentialités ?

Le département regorge des eaux de surface surtout avec le fleuve Niger qui le traverse sur une distance de 80 km, l'affluent Dargol sur 60 km et l'affluent Sirba sur 96 km. A ceux-ci s'ajoutent de nombreuses mares permanentes et semi permanentes. Le sous-sol est riche parce que comportant de l'or qui fait non seulement l'objet d'exploitation industrielle, mais aussi traditionnelle sur de nombreux sites d'orpaillage. L'exemple du site de Samira est assez illustratif.

Monsieur le préfet, le département de Gothèye est très jeune, il manque de services techniques décentralisés de l'Etat. Quels sont actuellement les services qui vous manquent et en quoi ce manque i influe-t-il sur le développement du département ?

Quand nous sommes arrivés à Gothèye, nous avons trouvé les services techniques comme l'Agriculture, l'Elevage et l'Environnement. Ces services sont tous placés sous la coupe du département de Téra. Après, il a été affecté à Gothèye un agent de Génie Rural en tant que chef de service départemental, suivi d'un agent du Plan. Ce qui fait au total cinq (5) cadres techniques. Concernant les autres services tels que l'Hydraulique, la Santé, la Justice et la Police, le département n'en a pas. Au niveau de la préfecture, nous avons essayé de faire un plaidoyer auprès de la diaspora pour qu'elle puisse au moins créer les infrastructures en attendant l'affection de ces cadres-là. Malheureusement, jusqu'à présent, c'est le statu-quo. Notre souhait, c'est de doter ce département de tous ces services afin qu'il puisse bien fonctionner.

De façon globale, Monsieur le Préfet, quels sont les problèmes auxquels le département de Gothèye est confronté ?

Les problèmes du département sont multiples et multiformes. Il s'agit d'abord de la baisse des rendements agricoles inhérente aux changements climatiques ; de la persistance des pratiques traditionnelles de mise en valeur ; de la faible mobilisation des eaux, notamment pour la mise en valeur du potentiel irrigable ; de la dégradation de l'écosystème (déforestation, raréfaction de la faune, lessivage des terres, ensablement des points d'eau, formation des koris etc.); de l'enclavement de certains villages par manque d'ouvrages de franchissement en saison de pluies; de la difficulté d'accès au chef-lieu de la région (Tillabéry) par manque de pont et l'immobilisation du bac; de la faible couverture en eau potable qui est de 42,80%; de l'absence de formation professionnelle des jeunes; du mauvais maillage des partenaires techniques et financiers. Notre préfecture manque aussi de matériels informatiques, malgré la masse importante de données à gérer.

Office National d'Edition et de Presse
Place du Petit Marché
B.P : 13182 Niamey Niger
Tél 20 73 34 86 /87
Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
contact@lesahel.org
Site web : www.lesahel.ne
Directeur de Publication
Mahamadou Adamou
Directeur de la Rédaction
Assane Soumana
20 73 99 86
Réd en chef
Tchirgni Maïmouna
Réd en chef/Adj
Oumarou Moussa
Directeur Technique
Issa Madougou
20 73 99 87
Réd en chef
M.S. Abandé Moctar
Réd en chef adjt
Inoussa Oumarou
Secrétaire de Rédaction
Wata N. Fassouma Moustapha
Directeur commercial
Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef Service Communiqué et Pub. Alassane Assilila
Direction Administrative et financière (DAF)
Directeur: M. Ibrahim Garba Mahamane.
20 73 99 85
Chef service Recouvrement:
Mme Ado Haoua Hachimou
Composition : ONEP
Tirage ONEP
5000 exemplaires

MANUTENTION AFRICAINE NIGER
S.A. à Conseil d'Administration au Capital de 120.000.000 FCFA
Siège Social : 2, avenue de la Chambre de Commerce- Commune II
BP 10387 NIAMEY RCCM : NI - NIM - 2004 B 548

NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil d'Administration de la Société Anonyme MANUTENTION AFRICAINE NIGER, en date du 27 décembre 2013, a décidé de nommer **Monsieur Joël MIKAELIAN** aux fonctions de Directeur Général de la société, à compter du 1er janvier 2014, en remplacement de Monsieur Pierre FONKENELL.

L'air du temps

Des vœux et des mots…

Pendant que nous amorçons les premiers pas pour le long voyage des 365 jours que durera l'année 2014, l'heure est au jaillissement des espoirs et des projets. Tout comme à l'échelle des Etats et des institutions, le commun des mortels n'entend pas baisser le bras dans l'espoir de voir la concrétisation de ses vœux, les uns plus audacieux que les autres. Aussi, pour le traditionnel échange de vœux du Nouvel An, on déroule tout un chapelet de souhaits allant de la prospérité au bonheur, de la santé à la longévité, de la joie à la paix, du succès à la réussite, etc.

A la lecture des faits, il apparait clairement que les vœux s'égrènent relativement aux soucis du moment. Ainsi, chacun allant de ses préoccupations, la longue liste des vœux s'étale diversement. Pour celui qui a des soucis de santé, l'espoir porte sur un prompt rétablissement pour l'année qui commence, les plus vieux misent sur l'espoir de la longévité, les plus pauvres espèrent avoir un peu d'argent pour sortir des griffes inexorables de la pauvreté, tandis que les plus nantis, eux, en demandent davantage. Pour leur part, les vieilles filles orienteront plutôt leurs vœux sur l'opportunité de pouvoir rompre enfin avec la rude vie de célibataire endurcie au seuil du nouvel an. Comme quoi, à chacun ses problèmes.

Mais d'aucuns vous diront qu'on pourrait résumer le tout à la santé, la paix et la richesse. Pour eux, avec la santé, la paix, et la richesse, tout le reste suivra. Vous remarquerez ici que le ton est plus appuyé quand on invoque la richesse, ou plutôt, l'argent !… Et, c'est pourquoi pour prendre en charge les préoccupations d'ordre purement financier, on ne s'encombre plus de scrupules pour articuler à haute et intelligible voix les attentes '' …et surtout de l'argent, beaucoup d'argent !''. Et nous voilà bien relancés dans la polémique sur le fameux dicton selon lequel ''l'argent ne fait pas le bonheur''. Il semblerait que de nos jours, beaucoup de gens en pensent le contraire. Toujours est-il que dans ce monde contemporain, la fortune est devenue un ingrédient incontournable pour aspirer à une vie épanouie. Peut-être n'ont-ils pas tort au regard des réalités de ce monde moderne où pour recouvrer la santé, il faut débloquer toujours plus d'argent ; pour aspirer à une quelconque réussite sociale, il faut disposer d'une certaine fortune, et même pour assurer la paix, il faut disposer de moyens matériels et financiers conséquents, par ces temps où des groupes terroristes organisés ambitionnent de devenir les maitres du monde. Mais, trêve de spéculations. Pour notre part, nous miserons surtout sur les vœux de paix pour le Niger tout entier et son peuple. Car, nous-en sommes convaincus, avec la paix, tout le reste suivra. Surtout au regard des ambitions louables que nourrissent nos plus hautes autorités mues par la volonté de faire du Niger un pays des grands chantiers.

Assane Soumana

Humour

Dites-moi vos vœux pour l'année 2014 et ils seront entierement exaucés... Parole de Père Noël!
Moi, ça fait un an que je suis malade, je veux juste la santé.
Moi, Elhadji Maï-kouddi, je veux de l'argent. j'en ai déjà mais j'en veux davantage.
Et moi Gabdi je veux un mari
Et pour moi ce sera la longévité
Vœux 2014
MIKI

Entre nous

Dans le domaine de la circulation comme ailleurs, la prévention doit être de rigueur. Et la première précaution en la matière reste le respect des lois et des dispositifs règlementant la circulation par tous les usagers. Mais cela n'est pas toujours le cas. Par exemple au niveau de plusieurs carrefours de la ville de Niamey, vous constaterez que les dispositifs des feux de signalisation, qui ont déjà du mal à imposer un code de bonne conduite aux usagers récalcitrants, sont eux aussi défaillants. Des feux sensés virer au rouge qui ne s'allument jamais d'un côté de la voie, pendant que de l'autre côté, c'est au vert ; ou des feux qui virent au vert d'un côté alors même que de l'autre côté aucun voyant n'est fonctionnel etc. La liste des défaillances au niveau des feux de signalisation dans la capitale est longue. C'est une situation porteuse de graves dangers. Le comble, c'est que personne ne semble s'en préoccuper. Pourtant ce manquement est à la base de nombreux accidents qui surviennent quotidiennement à Niamey. Entre nous, il ya nécessité de prendre des mesures adéquates pour arrêter l'hécatombe.

Faits divers

L'incroyable histoire d'un SDF devenu programmeur d'applications

Il y a encore un an, Leo Grand, 36 ans, dormait sur un carton dans les rues de New York. Il vient aujourd'hui de sortir son application Trees for Cars, disponible sur l'AppStore d'Apple. Découvrez son destin incroyable, qu'il doit à une rencontre dans la rue.

C'est une fabuleuse histoire que celle de Leo Grand. Celle d'un homme qui avait tout perdu et qui s'est vu offrir une seconde chance par un inconnu rencontré par hasard. Nous sommes en 2011. Leo Grand, ancien employé à l'entreprise d'assurances MetLife, vient de perdre son travail et son appartement à Manhattan. Il n'a alors d'autre choix que de vivre dans la rue, avec pour seul revenu les quelques pièces que daignent lui donner les passants. Une rencontre déterminante Mais il tombe un jour sur un homme pas comme les autres. Patrick McConlongue, un programmeur de 23 ans, s'arrête alors et souhaitant lui apporter son soutien, il lui propose deux options : un billet de 100 dollars ou… une formation en programmation informatique. Sans hésitation, Leo Grand accepte la main tendue et suit les cours du généreux inconnu. C'est ainsi que chaque jour durant 4 mois, Patrick et Leo se retrouvent tous les matins pendant une heure à l'endroit où le SDF a l'habitude de dormir. Lorsqu'il fait trop froid, le portier du luxueux hôtel qui leur fait face les autorise à charger leur ordinateur à l'intérieur, rapporte Business Insider. Trees for Cars, ou l'application verte Un an plus tard, Leo Grand vient de sortir son application mobile, baptisée Trees for Cars, qu'il a lui même mise au point grâce aux leçons prodiguées par son généreux donateur. Partant d'un désir de limiter la consommation de carburant, elle permet aux abonnés de suivre l'actualité des services de covoiturage et de s'informer sur les combustibles les plus polluants. Au delà de l'application, c'est une initiative environnementale que propose Leo Grand, qu'il est possible de soutenir en achetant des "Tree Shirts" ou des goodies sur son site officiel. Une page Facebook, rassemblant déjà plus de 50 000 personnes, a par ailleurs été créée où les deux hommes relatent leur histoire et où l'on peut suivre leur parcours.

(Gentside)

Initiatives

Mme Aichatou Boukhari, promotrice des produits artisanaux

Vivre des attraits de notre artisanat

Promotrice de produits artisanaux nigériens, Mme Aichatou Boukhari était présente à la 8ème édition du Salon Internationale pour la Femme, SAFEM, tenue au Palais du 29 juillet de Niamey, où elle a exposé divers articles. Aichatou n'est pas une néophyte dans ce métier, car elle est connue et même très sollicitée à cause de la qualité de ses articles. Et en dehors de la foire ou d'autres rencontres de dimension internationale comme le Salon International de l'Afrique de l'Ouest, (SIAO), elle expose ses articles dans de grandes boutiques au Village Artisanal de Wadata. En effet, Aichatou excelle dans la création et l'exportation des produits artisanaux. Cependant, nous confie-t-elle, ce métier demande beaucoup de courage et d'abnégation.

Aboubacar Abzo/ONEP

Mme Aichatou Boukhari

''J'ai commencé à exercer cette activité depuis ma tendre jeunesse. L'artisanat me passionne, et j'en tire une grande satisfaction, surtout que mon entourage et ma clientèle m'encouragent beaucoup. C'est pourquoi je me sens toujours à l'aise et prête à m'investir davantage dans mes créations'', indique-t-elle.

Dans sa boutique, outre les tableaux, on trouve des sacs en cuirs bien ornés, des sacs pour dames et hommes, des pochettes, des boîtes à bijoux, des chaussures, des bijoux, des articles de la poterie et de la vannerie, tous à des prix abordables qui tiennent compte de la bourse des uns et des autres. ''Chacun trouve son compte ici, car entre les clients et l'artisan, il y une relation de confiance'', affirme Aichatou, qui estime que l'artisanat occupe une place de choix au Niger. ''Beaucoup de nos compatriotes ont compris cela, mais beaucoup reste à faire pour encourager les jeunes créateurs à croire davantage en leurs talents, en leur métier, et amener ainsi les Nigériens à consommer nos produit locaux'', assure-t-elle.

Mamane Abdoulaye

Hymne national

Auprès du Grand Niger Puissant
Qui rend la nature plus belle
Soyons fiers et reconnaissants
De notre liberté nouvelle
Evitons les vaines querelles
Afin d'épargner notre sang
Et que les glorieux accents
De notre race sans tutelle
S'élèvent dans un même élan
Jusqu'à ce ciel éblouissant
Où veille son âme éternelle
Qui fera le pays plus grand

Debout Niger, debout !
Que notre oeuvre féconde
Rajeunisse le cœur de ce vieux continent
Et que ce chant s'entende aux quatre coins du monde
Comme le cri d'un peuple équitable et vaillant

Debout Niger, debout !
Sur le sol et sur l'onde
Au son des tam-tams dans leur rythme grandissant
Restons unis toujours, et que chacun réponde
A ce noble avenir qui nous dit
En avant...

AVIS DE RECRUTEMENT

Africare Niger cherche pour son équipe de Zinder une/un aide comptable

I Conditions à remplir
I/1 QUALIFICATION REQUISES
I/2 Requis
-Etre détenteur au moins d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Administration, gestion, finance ou tout autre domaine connexe.
-Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans sur un poste similaire.
-Avoir une expérience dans l'utilisation des Logiciels (MS Word, Excel, QB etc.)
-Etre de nationalité Nigérienne.
Bonne maîtrise du français oral et écrit

I/3 Atouts/avantages
-Etre Organisé (e), capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction,
-Etre sensible/respect du Genre
-Avoir la capacité de travailler de façon indépendante et en équipe;
-Avoir une expérience manifeste et une bonne connaissance financière des ONGS,
-Avoir travaillé dans des projets financés par le Gouvernement Américain
-Avoir une capacité prouvée d'anticiper des solutions aux problèmes Interpersonnels
1/4 Autres aptitudes
-Bonne attitude morale et physique
-Capacité de travailler dans un environnement multiethnique, multiracial et multiculturel ;
-Etre capable de travailler sous stress.

La description du poste détaillé peut être retirée auprès de La secrétaire Bilingue d'Africare Niger, sis Boulevard Mail Béro ou dans les sous bureaux d'Africare à Zinder et Agadez tous les jours ouvrables de 08h30 à 17h00 à partir de la date de la publication de cet avis dans la presse.

II DOSSIER DE CANDIDATURE
Les dossiers de candidature doivent comprendre;
-une Lettre de motivation manuscrite d'au plus une page en Français
-Les photocopie (s) légalisée (s) du (des) diplôme ;
-Les attestations des précédents emplois;
-Les photocopies légalisées des pièces d'Etat civil ;
-Le curriculum vitae sincère sur le cursus professionnel ;
-une photocopie de la carte d'Inscription à l'Agence Nigérienne pour La Promotion de l'Emploi

Les candidates/candidats intéressés (es) doivent faire parvenir au plus tard le lundi, 13 janvier 2014 à 12 h00 leurs dossiers de candidature sous pli fermé portant la mention «recrutement Africare/Aide Comptable» au bureau d'Africare -Niger à Niamey sis situé sur Mali Béro ou dans les sous bureaux d'Africare à Zinder et Agadez.

NB : Aucun dossier ne sera retourné.

Etude de Maître BIZO MATSAHI LIMANE Notaire à Konni
Tél. 20640183 Fax 20640183 cel 96979163 /94735040

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte en date du **TRENTE DECEMBRE 2013,** reçu par Maître **BIZO MATSAHI LIMANE,** Notaire à Konni, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : La Société prend la dénomination de **: «*Société Nigérienne d'Ingénierie et de Transport* : en** abrégé « ***NETRACOM GROUP/SARLU*** **»**
Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle « **S.A.R.L U »**
Objet social : Production des produits laitiers, Transport, Commerce général et Travaux d'Ingénieries.

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou tous autres objets similaires connexes ou complémentaires.
Capital social : Un million (1.000. 000) CFA composé en deux cents **(200)** parts de **cinq mille(5OOO) FCA** chacune, entièrement souscrites en numéraire et libérées de leur valeur nominale.
Siège social : Le siège social est fixé à **Konni** (Tahoua- Niger) BP 183
Gérance : Madame BOUYAMINOU BALKISSA est nommée gérante pour une durée indéterminée. Cel **93 97 33 00**
Durée de la société : la durée de la société est fixée à 99 années
Dépôt au Greffe-immatriculation : Une expédition contenant l'ensemble des pièces constitutives de la société a été déposée au Greffe du Tribunal de Konni où la Société a été immatriculée sous le **numéro RCCM : NI-KON-2013-B-108..**

Pour avis et mention
Maître BIZO MATSAHI LIMANE

Ecrits bahá'ís

Sois un foyer pour l'étranger, un baume pour ceux qui souffrent, une forteresse pour les fugitifs, des yeux pour les aveugles, un phare pour les égarés. Sois une parure pour le visage de la vérité, une couronne sur le front de la fidélité, un pilier du temple de la rectitude, un souffle de vie pour le corps de l'humanité, un drapeau des armées de la justice, un flambeau qui brille à l'horizon de la vertu, une rosée pour le sol desséché du cœur humain, une arche sur l'océan de la connaissance, un soleil dans le ciel de la bonté, une gemme au diadème de la sagesse, une lumière qui brille au firmament de ta génération, un fruit de l'arbre d'humilité.

« Paroles de la sagesse »

Téléphone 2075 22 80
B.P. 12858 Niamey, asnniger@intnet.ne

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE DE LA REPRODUCTION
DIRECTION DE LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT
Financement : OOAS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

AOI N°: 004/13/MSP/DGSR/DSME/OOAS

1. L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) a mis à la disposition du Ministère de la Santé Publique un budget pour l'acquisition de petit matériel biomédical au profit des huit régions du Pays : Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéry, Zinder et Niamey.

2. Le Ministère de la Santé Publique (MSP) invite les candidats admis à concourir à présenter une offre sous plis fermés pour la fourniture de petit matériel médical lot unique.

3. La participation à la concurrence est ouverte à tous les candidats en règle vis-à-vis de l'Administration pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.
Les offres seront libellées en toutes taxes comprises.

4. Les candidats peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offres du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 12h, heure locale à l'adresse suivante:
Ministère de la Santé Publique
Secrétariat Général
Division des Passations de Marchés Porte 020
BP: 623 Niamey ; Tél : 20 20 32 70

5. Tout candidat doit acheter un jeu complet du dossier d'Appel d'Offres auprès de la Division de passation des marchés, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Cent mille (100.000) Francs CFA.**

6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge du Soumissionnaire et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.
Les offres présentées en un original et trois copies conformément aux Instructions aux Soumissionnaires doivent être remises à l'adresse indiquée au point.4 ci-dessus **au plus tard le mardi 04 mars 2014 à 9h30 mn, heure locale**.
Toute offre reçue après ce délai sera rejetée.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **mardi 04 mars à 10h 30mn 2014** à 10h00, heure locale dans la salle de réunion du Ministère de la Santé Publique.

* Les soumissionnaires locaux doivent fournir les pièces administratives et les documents suivants :
- Une copie légalisée du certificat d'immatriculation au registre de commerce;
- Une copie légalisée de l'agrément officiel du Ministère en charge de la Santé Publique pour l'importation et la commercialisation des équipements biomédicaux au Niger.
- Une attestation des services fiscaux pour le présent appel d'offres, attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de l'administration fiscale;
- Une attestation de l'Inspection du Travail et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, datant de moins de 3 mois attestant que le soumissionnaire est en règle dans ses cotisations;
- Un certificat de non faillite, non liquidation judiciaire et non cessation de payement datant de moins de 3 mois.

* Les soumissionnaires étrangers devront joindre les pièces administratives ou les documents en tenant lieux listés ci-dessous.
- Une copie légalisée du certificat d'immatriculation au registre de commerce;
- Un certificat de non faillite, non liquidation judiciaire et non cessation de payement datant de moins de 3 mois.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de 120 jours, à compter de la date de remise des offres

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres

9. Le présent appel d'offre sera publié dans le DG MARKET, Le SAHEL et GTAI.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
MANO AGHALI

Politique, stratégie et plan en matière de productions sous irrigation dans le cadre de l'Initiative 3N

Accroître les productions sous irrigation

Composante majeure du Programme pour la Renaissance du Niger, l'Initiative 3N ''les Nigériens Nourrissent les Nigériens'' s'attèle à moderniser et à accroitre les rendements des cultures sous pluie, à généraliser et intensifier la pratique de l'irrigation aux différentes échelles, sécuriser le cheptel tout en améliorant la productivité, amplifier la pratique de la pêche, prévenir et mieux prendre en charge les crises alimentaires et nutritionnelles.

Le Plan d'investissement 2012-2015 de l'Initiative 3N (PI-3N) est la déclinaison opérationnelle de l'Initiative 3N (I3N) qui se compose de onze (11) programmes d'investissements prioritaires (PIP) de 1 000,815 milliards de FCFA.

Le PIP 1 intitulé ''Accroissement des productions sous irrigation'' a pour but d'accroître la contribution de l'irrigation et de la collecte des eaux de ruissellement pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques nationales, avec un objectif de faire évoluer la contribution au PIB des cultures irriguées (agricoles et fourragères) de 20 % (2011) à 30% à l'horizon 2015, en portant les superficies sous irrigation de 85 000 ha en 2011 à 125 000 ha en 2015.

Le coût du PIP1 est de 350 milliards de FCFA, représentant ainsi 35% du coût global du plan d'investissement de l'initiative 3N, soit le programme exigeant le plus d'investissements pour la période 2012-2015. A la date d'août 2013, environ 105,968 milliards de FCFA ont été mobilisés.

Sous l'égide du Haut Commissariat à l'Initiative 3N, de la maîtrise d'œuvre du Ministère de l'Agriculture et des autres parties prenantes (services techniques de l'Etat, organisations de producteurs, chambres de commerce et d'agriculture, collectivités territoriales, institutions financières et partenaires techniques et financiers, etc.), les principaux résultats attendus et actions du PIP 1 sont d'abord la réhabilitation des superficies des terres irriguées (AHA) à travers les travaux de réhabilitation sur environ 10 000 ha situés dans la vallée du fleuve Niger et la Maggia, notamment sur les digues de protection, des canaux principaux et secondaires d'irrigation ; le remplacement des équipements de pompage; la mise en valeur des terres réhabilitées en accordant la priorité aux réformes institutionnelles ; la gestion professionnelle du service de l'eau en visant l'amélioration du service de l'eau au moindre coût.

Parmi ces résultats attendus, il y a aussi la mise en valeur des nouvelles superficies de terres irriguées à travers l'aménagement de 10 000 ha de terres pour la grande et la moyenne irrigations dans les zones à fort potentiel d'irrigation, notamment la vallée du fleuve Niger (Dosso et Tillabéri), les Dallols (Dosso), le bassin du Lac Tchad (Diffa), l'Ader-Doutchi-Maggia (Tahoua), la vallée des Goulbi (Maradi) et l'Irhazer (Agadez) ; la mise en valeur des terres à travers des appuis aux producteurs et productrices (femmes, jeunes, personnes en situation d'handicap) ; des mesures d'externalisation de la gestion de l'eau pour les périmètres sous gestion collective ; le développement de la petite irrigation familiale, individuelle et collective à travers l'aménagement d'environ 20 000 ha de petits périmètres irrigués nouveaux: 14 000 ha pour de petites exploitations irriguées individuelles (dont 10 000 ha pour les cultures fourragères), 5000 ha de petits périmètres communautaires et 1000 ha de petits périmètres exclusivement destinés aux femmes; la réalisation de 250 seuils d'épandage ou d'infiltration, forages artésiens, mini barrages, puits maraichers, surcreusement de mares ; et l'appui aux producteurs dans la mise en valeur à travers la mise à disposition de moyens d'exhaure, la mise en place les kits (intrants et petits matériels) et de conseil à l'exploitation et le financement des actions d'accompagnement.

La mise en œuvre du programme d'urgence en 2011-2012 ainsi que celle effective de l'I3N à compter d'octobre 2012 ont permis de réaliser des progrès importants en matière d'accroissement de la production des cultures irriguées. Ainsi, sur un objectif de 400 000 tonnes de production annuelle à l'horizon 2015, ce sont 304 294 tonnes et 350 000 tonnes qui ont été produites respectivement en 2011 et 2012, soit une progression nette de 15% de production entre les deux années. Si ce rythme de production est soutenu, les objectifs seront atteints et même nettement dépassés d'ici 2015.

Au cours de l'année 2011-2012, l'accroissement des superficies sous irrigation avait connu un essor sans précédent. Boosté par la mise en œuvre du programme d'urgence, les superficies sous cultures irriguées sont passées de 85 000 ha à 107 820 ha, soit une progression d'environ 26%, s'approchant ainsi de la valeur cible de 125 000 ha. Au cours de la deuxième année (2012-2013), les superficies mises en valeur sont estimées à 87 522 ha, soit une chute de 23% par rapport à l'année précédente. Cette diminution de la superficie cultivée pourrait être justifiée par les bonnes récoltes engrangées lors de la précédente saison de cultures pluviales.

Il est prévu la réhabilitation de 9 700 ha de périmètres irrigués existants sur les 5 ans. Actuellement, il a été réalisé 1 454 ha, soit un taux de réalisation de 15%. Les travaux ont concerné essentiellement la réhabilitation des aménagements hydro agricoles au niveau de cinq (5) périmètres (Kourani Baria, Djambala, Dioundiou, Injigrane et Tondibia).

Pour la confortation des ouvrages, environ 20 périmètres le long du fleuve et de la Komadougou ont fait l'objet de travaux, soit une superficie de 3 755 ha. Il est prévu la promotion de la petite irrigation par la mise en valeur 15 000 ha de nouveaux aménagements. Ce sont actuellement quelque 12 808 ha de nouvelles superficies qui ont été mises en valeur sur les 15 000 ha de nouveaux aménagements prévus, soit un taux de réalisation de 85%. La promotion de la petite irrigation devra se réaliser par la mise en valeur de 5 000 ha de nouveaux aménagements pour la petite irrigation familiale, dont 1 000 ha exclusivement réservés aux femmes. Actuellement, 2 046 ha ont été mis en valeur, soit un taux d'exécution de 41%.

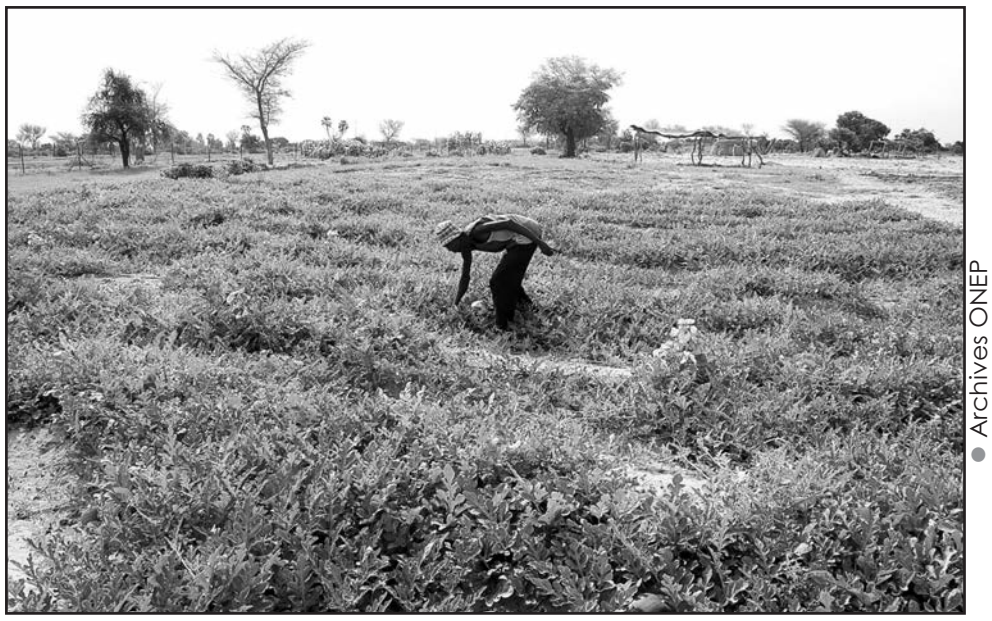

● Archives ONEP

Des efforts soutenus sont fournis pour booster les cultures irriguées

Concernant la construction des ouvrages de l'hydraulique agricole (barrages, seuils, aménagements des mares), sur un total de 700 ouvrages prévus sur la période de 5 ans, seulement 79 ont été réalisés pendant la période de 2 ans, soit 11% de réalisation. Il s'agit de 15 barrages et 33 seuils réalisés ou réhabilités, 31 mares aménagées (dont 20 dans la région de Zinder). Par contre, sur 6 000 forages prévus, 10. 403 ont été déjà réalisés en espace de 2 ans, soit un taux de réalisation de 173%.

En ce qui concerne les céréales cultivées en irrigué, il était prévu d'atteindre 1 810 tonnes par an. La première année, le taux de couverture était de 23%, et il a été nettement rehaussé pendant la deuxième année pour atteindre 35%. Il en est de même pour les semences potagères dont le taux de couverture a progressé de 38 à 56%. Pour les semences de pomme de terre et les boutures de manioc et patate douce, le taux de couverture est très satisfaisant puisqu'il est respectivement de 82 et 98%.

Des mesures opérationnelles ont été envisagées pour l'extension des superficies sous irrigation pour la période 2014-2015, et même au-delà. En effet, l'irrigation reste l'alternative la plus crédible pour absorber et atténuer les risques agro-climatiques. Elle permet de renforcer la résilience des systèmes de production, de minimiser les importations en céréales, de générer des revenus monétaires aux producteurs et de faciliter l'accès des ménages à une alimentation diversifiée et plus équilibrée au plan nutritionnel. Le Niger regorge d'importantes zones où il est possible d'avoir une meilleure gestion de l'eau, voire sa maîtrise aux fins d'irrigation totale ou partielle. Le potentiel irrigable est estimé à 330 000 ha. Seul un tiers des superficies irrigables, 1% des ressources en eau de surface et 20% de l'écoulement souterrain sont utilisés. Cette situation motive la mise en œuvre des ambitions nationales définies dans le domaine de la maitrise de l'eau pour les productions.

L'extension des terres agricoles utilisant l'irrigation implique, en termes d'investissements structurants, de mobiliser et protéger les ressources hydriques. L'extension des superficies irriguées et leurs performances dépendent de la disponibilité permanente des ressources hydriques. C'est pour cela qu'il est envisagé la réalisation de 140 ouvrages par an, dont des grandes retenues d'eau, des mini barrages, des seuils d'épandage ou d'infiltration, des forages artésiens, le surcreusement de certaines mares... Elle implique aussi la réalisation de nouveaux aménagements hydro-agricoles pour faire passer les terres irriguées, avec la maîtrise totale d'eau, d'environ 15 000 ha en 2012 à 25 000 ha en 2015 pour les productions agricoles et fourragères. Elle implique également d'étendre les superficies consacrées à la moyenne ou petite irrigation individuelle ou collective. Il s'agira de faciliter l'accès aux ressources hydriques et leur distribution pour des exploitations agricoles dont la superficie serait au plus de 50 ha. D'ici à 2015, il est prévu 20 000 ha supplémentaires. Des kits d'irrigation seront définis selon qu'il s'agisse de la moyenne ou de la petite irrigation villageoise. Les aménagements permettront de développer l'agriculture oasienne et les cultures maraîchères et d'étendre le verger nigérien. Elle implique enfin la réhabilitation de 10 000 ha d'aménagements hydro-agricoles existants, dont les infrastructures et équipements hydroélectriques ne sont plus performants ou ont été affectés par les récentes inondations.

L'efficacité et l'efficience de ces investissements dépendront de certaines mesures politiques et institutionnelles qui visent, entre autres, la sécurisation foncière pour les communautés locales et tous les usagers des terres aménagées et des ressources hydriques mobilisées; la mise en valeur effective des terres aménagées à travers d'éventuels contrats de performance pour les communautés, organisations paysannes, entreprises privées ou exploitants individuels bénéficiant des investissements ; la mise en place d'un système efficient de gestion de l'eau d'irrigation au niveau des grands périmètres irrigués à gestion collective; le renforcement du système d'encadrement de proximité, de manière à ce qu'il réponde promptement et efficacement aux préoccupations techniques des irrigants. A cela il faut ajouter une assistance technique efficace.

Oumarou Moussa
Source: Document HCI3N

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
SECRÉTARIAT GENERAL
Fonds Commun d'appui à la mise en œuvre du PDS
BP 11 323 – Niamey – Niger
Tel: (227) 20 72 69 60/20 72 27 82
Fax: (227) 20 72 45 70

AVIS DE RECRUTEMENT

D'UN CONTROLEUR DE GESTION PRINCIPAL AU FONDS COMMUN D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PDS 2011 - 2015

Le Gouvernement du Niger, dans sa stratégie de réduction de la pauvreté a élaboré un Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2011-2015. Conscient de la nécessité d'améliorer la gestion du secteur de la Santé pour rendre celui-ci plus apte à exécuter les missions qui sont les siennes dans la mise en œuvre du PDS, le Gouvernement s'est engagé à réformer le secteur de la Santé et a confié une telle mission au Ministère de la Santé Publique (MSP). L'objectif poursuivi parle Gouvernement est de renforcer les capacités du secteur de la Santé et d'accroître la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques à travers la professionnalisation, la déconcentration et la décentralisation dans le secteur de la Santé. Pour l'exécution du Fonds Commun d'Appui à la mise en œuvre du PDS, le Gouvernement du Niger a sollicité et obtenu les appuis financiers de l'Agence Française de Développement, de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) dans le cadre d'une approche sectorielle (SWAp).

Le Ministère de la Santé Publique a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du crédit et du don pour effectuer les payements prévus au titre du contrat de recrutement d'un Contrôleur de Gestion Principal.

Le Contrôleur de Gestion Principal appuie la gestion du Fonds Commun d'Appui à la Mise en Œuvre du Plan de Développement Sanitaire 2005 – 2010 et assure la responsabilité de toutes les activités de contrôle de Gestion du Fonds. Placé sous la responsabilité directe et la supervision du Secrétaire Général du MSP, le Contrôleur de Gestion Principal est localisé dans l'administration centrale du MSP à Niamey.
Il a pour mission principale de vérifier l'effectivité ou la matérialité de la dépense sur budget de l'Etat et sur ressources externes au niveau de la Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM), des Directions Régionales de la Santé Publique (DRSP) et des Districts Sanitaires (DS).

1. MISSIONS
Le Contrôleur de Gestion Principal sera chargé de :
- Animer le processus annuel budgétaire du PDS en collaboration étroite avec la DRFM/MSP ;
- Vérifier le fonctionnement et l'utilisation effective des outils de gestion nécessaires au pilotage, à la définition des objectifs, à l'élaboration du programme annuel consolidé et au suivi des réalisations ; et, si cela est nécessaire, procéder à des ajustements en collaboration avec le DRFM ;
- Vérifier l'efficience de l'utilisation des ressources mises à la disposition de la DRFM, des DRSP et des DS ;
- Evaluer les performances de l'ensemble du système de gestion financière à travers le respect des procédures d'évaluation de la performance du personnel, le suivi des autres procédures de gestion, etc…) sur la base des résultats acquis en comparaison avec les objectifs fixés en début de période;
- Produire le rapport trimestriel de contrôle de gestion accompagné de commentaires et le transmettre au Secrétaire Général du MSP
- Porter à la connaissance du Secrétaire Général et de la DRFM du MSP toutes les informations nécessaires à l'amélioration de l'effectivité ou de la matérialité de la dépense.

Dans le cadre de ses missions, le Contrôleur de Gestion Principal entretient des relations fonctionnelles avec le DRFM, les Directeurs Régionaux de la Santé Publique, le Contrôleur financier du MSP, le Comptable Principal du MSP et l'Auditeur Interne.

Le Contrôleur de Gestion Principal entretient par ailleurs des relations extérieures avec l'Inspection Générale des Finances (IGF) et l'Inspection Générale de l'Etat (IGE), la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, la Direction Générale du Contrôle Financier, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, les auditeurs externes et les Spécialistes en Gestion financière et en Passation de Marchés du Bureau de la Banque Mondiale au Niger.

2 .OBLIGATIONS DU CONTROLEUR DE GESTION PRINCIPAL
Le Contrôleur de Gestion Principal doit produire (i) un tableau de bord mensuel, ii) un rapport d'activités trimestriel et un rapport final en fin de mandat.

3. OBLIGATIONS DE L'ADMINISTRATION
L'administration remettra au Contrôleur de Gestion Principal l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle remettra également à sa disposition, les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service.

Par ailleurs, il sera ampliataire de tous les documents de planification, de programmation, de budgétisation, et des différents rapports périodiques d'exécution technique et financière.

4. CRITERES DE PERFORMANCE
Les critères d'évaluation de la performance permettant d'apprécier l'efficacité du contrôle de gestion sont:
- respect des calendriers de production des tableaux de bord ;
- détection rapide et à l'analyse des écarts entre les prévisions et les réalisations budgétaires ;
- pertinence des informations communiquées au Secrétaire Général et à la DRFM pour les décisions stratégiques ;
- détection des irrégularités contenues dans les situations administratives, financières et technique établies ;
- détection rapide des erreurs dans l'application des principes, règles et procédures de gestion administrative, financière et comptable ainsi que;
- efficacité dans la supervision des contrôleurs de gestion régionaux et participation effective dans l'évaluation annuelle de leur performance ;
- proposition de mesures correctives visant l'amélioration des procédures administratives, comptables, financières, opérationnelles et informatiques.

5. DUREE DE LA MISSION
La durée totale des prestations est de 1 an renouvelable. Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'un an renouvelable après évaluation positive de ses performances.

6. QUALIFICATION PROFESSIONNELLES ET ACADEMIQUES
- Un diplôme supérieur en administration, finances et contrôle (minimum BAC + 5, équivalent d'un DESS ;
- Excellente connaissance en techniques de contrôle des procédures administratives, financières et comptables et de vérification de l'utilisation des ressources, et maîtrise des outils de contrôle budgétaire ;
- Expérience professionnelle : 5 ans minimum dans un poste similaire dans le secteur privé, dans un projet ou dans l'administration de l'Etat.
- L'expérience spécifique sur financement de la Banque mondiale ou de l'Agence Française de Développement sera un atout ;
- Bonne connaissance du français ainsi qu'une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe;
- Une bonne capacité de résolution des problèmes liés au contrôle de gestion;
Une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, Internet et autres outils de communication).
Il devra être un cadre doté d'un sens de responsabilités aiguës, discret, rigoureux, imaginatif et méthodique.
Le Contrôleur de Gestion Principal devra par ailleurs faire preuve de rigueur dans l'organisation du travail et avoir un esprit de synthèse et de clarté et un sens des relations humaines.

7. MODALITES DE RECRUTEMENT
Le recrutement comporte un examen des dossiers, un test écrit et informatique suivi d'un entretien. Seuls les candidats remplissant les critères minimas de diplôme et d'expérience seront invités à passer ces tests.

Test Ecrit et informatique
Une épreuve écrite sur les techniques de contrôle des procédures administratives, financières et comptables et de vérification de l'utilisation des ressources , la maitrise des outils de contrôle budgétaire et une bonne capacité de résolution des problèmes liés au contrôle de gestion en lien avec une connaissance informatique sera organisé.

Entretien
Il sera procédé à un entretien avec le comité d'évaluation qui portera entres autres sur l'expérience acquise dans le domaine du contrôle de gestion et les motivations de chaque candidat.

8. CONDITIONS D'EMPLOI
Il s'agit d'un poste de contractuel. Le candidat doit être libre de tout engagement.

9. DEPOT ET COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES
Les Candidats intéressées doivent fournir leur Curriculum Vitae détaillé complet accompagné des copies légalisées des diplômes, attestations, etc. dans une seule enveloppe fermée et cachetée et portant la mention **«Candidature pour le recrutement d'un Contrôleur de Gestion Principal auprès du Fonds Commun d'Appui à la mise en œuvre du PDS 2011 - 2015>>. « A n'ouvrir qu'en commission d'examen »** à l'adresse ci dessous **au plus tard le 12 février 2014 à 10h 30mn.**

Ministère de la Santé Publique
Secrétariat Général
BP : 11323 Niamey, 2ème étage, Bureau 207
Tél. : (227) 20 72 27 82; Télécopie : (227) 20 72 4570

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
SECRÉTARIAT GENERAL
Fonds Commun d'appui à la mise en œuvre du PDS
BP 11 323 – Niamey – Niger
Tel: (227) 20 72 69 60/20 72 27 82
Fax: (227) 20 72 45 70

AVIS DE RECRUTEMENT

D'UN (UNE) SECRÉTAIRE AU FONDS COMMUN D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PDS 2011 - 2015

1. CONTEXTE

Le Gouvernement du Niger, dans sa stratégie de réduction de la pauvreté a élaboré un Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2011-2015. Conscient de la nécessité d'améliorer la gestion du secteur de la Santé pour rendre celui-ci plus apte à exécuter les missions qui sont les siennes dans la mise en œuvre du PDS, le Gouvernement s'est engagé à réformer le secteur de la Santé et a confié une telle mission au Ministère de la Santé Publique (MSP). L'objectif poursuivi parle Gouvernement est de renforcer les capacités du secteur de la Santé et d'accroître la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques à travers la professionnalisation, la déconcentration et la décentralisation dans le secteur de la Santé. Pour l'exécution du Fonds Commun d'Appui à la mise en œuvre du PDS, le Gouvernement du Niger a sollicité et obtenu les appuis financiers de l'Agence Française de Développement, de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) dans le cadre d'une approche sectorielle (SWAp).

Le Ministère de la Santé Publique a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces subventions pour effectuer les payements prévus au titre du contrat de recrutement d'une Secrétaire.

2. DESCRIPTION DES POSTES

Placé sous la responsabilité directe et la supervision du Secrétaire Général du MSP, le (la) Secrétaire est localisé (e) dans l'administration centrale du MSP à Niamey.

Les tâches dévolues au poste seront notamment les suivantes :

a. Traitement de textes :

Assurer le traitement des textes rédigés par les responsables hiérarchiques de l'unité de coordination du FC (les correspondances administratives, les messages de télécopie, les messages électroniques, les correspondances avec l'administration et divers autres organismes, les notes de services, les contrats, etc.)

b. Gestion du courrier :

- Réceptionner le courrier destiné au programme et enregistrer dans les registres appropriés ;
- Préparer la circulation du courrier ;
- Assurer la transmission du courrier, la diffusion correcte des notes de services, circulaires etc.
- Archiver tous les documents officiels et correspondances et notes de services ;
- Assurer la sécurité et la confidentialité documentaire et informationnelle liée aux activités du Programme ;
- Tenir les différents registres d'enregistrement et de ventilation du courrier;
- Organiser les réunions de travail en ce qui concerne l'ensemble des activités (vérification de la disponibilité des salles, préparation et duplication des documents de travail, envoi des convocations, relance des convocations par téléphone au besoin, etc.) ;
- Suivre la rédaction des procès verbaux de réunions et classement de ceux-ci dans les dossiers en rapport avec les sujets traités ; au besoin relance des personnes devant rédiger les PV pour s'assurer de la trace des décisions ;
- Préparer les ordres de missions pour l'ensemble du personnel ;
- Classer et archiver toute documentation en rapport avec les activités du programme;
- Saisir et mettre en forme de tout document en tant que de besoin, le principe étant cependant que tout responsable est tenu de procéder par lui-même à la saisie des documents techniques le concernant ;
- Gérer le standard téléphonique le cas échéant ;
- Encadrer le travail du personnel d'exécution (planton et chauffeurs) pour ce qui est de leur planning et de leur manière de servir ;
- Exécuter toutes tâches telles que sollicitées par le Secrétaire Général du MSP ou toute autre personne en rapport avec les activités du programme.

3. DURÉE DE LA MISSION

La durée totale des prestations est de 1 an renouvelable. Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'un an renouvelable après évaluation positive de ses performances.

4. QUALIFICATIONS REQUISES

Les candidats intéressés doivent avoir :
- Un diplôme supérieur en secrétariat au minimum Bac + 2 ;
- Une parfaite maîtrise des logiciels de base : Word, Excel, PowerPoint, Internet et si possible Access et autres outils de communication ;
- Une expérience professionnelle de cinq (5) ans au minimum à un poste de secrétaire dans une entreprise ou dans une administration ;

5. MODALITES DE RECRUTEMENT

Le recrutement comporte un examen des dossiers, un test écrit et informatique suivi d'un entretien. Seuls les candidats remplissant les critères minimas de diplôme et d'expérience seront invités à passer ces tests.

- **Test Ecrit et informatique**

Une épreuve écrite sur les techniques des procédures administratives et de secrétariat en lien avec une connaissance informatique sera organisée.

- **Entretien**

Il sera procédé à un entretien avec le comité d'évaluation qui portera entres autres sur l'expérience acquise dans le domaine du secrétariat et les motivations de chaque candidat.

6. DEPOT ET COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les Candidats intéressés doivent fournir leur Curriculum Vitae détaillé complet accompagné des copies légalisées des diplômes, attestations, etc. dans une seule enveloppe fermée et cachetée et portant la mention **«Candidature pour le recrutement d'un (une) Secrétaire au Fonds Commun d'Appui à la mise en œuvre du PDS 2011 - 2015 >>. « A n'ouvrir qu'en commission d'examen »** à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 6 février 2014 à 10h 30mn**

Ministère de la Santé Publique
Secrétariat Général
BP : 11323 Niamey, 2ème étage, Bureau 207
Tél. : (227) 20 72 69 60; Télécopie : (227) 20 72 45 70

CTB NIGER

AVIS DE RECRUTEMENT

La République du Niger a reçu du Royaume de Belgique des fonds pour le financement du Projet d'Appui au Renforcement du Système de Santé du Niger (**PARSS**).
L'objectif général du PARSS, qui est en réalité l'objectif spécifique du PDS 2011-2015, est d'assurer une offre de soins et de services de qualité à la population du Niger, en particulier au niveau des groupes les plus vulnérables.

Pour la mise en œuvre du PARSS, le Bureau de la Représentation au Niger de l'Agence Belge de Développement (CTB), lance le présent appel à candidatures pour le recrutement **de Deux (2) Assistants Techniques Nationaux (ATN) ingénieur en construction/architecte - Expert en maîtrise d'ouvrage.**

Il s'agit de deux (2) postes d'experts en maîtrise d'ouvrage (profil technique : Architecte ou Ingénieur en génie civil), de profil et responsabilités similaires.

1. Lieu d'affectation:
• Poste 1 : Lieu d'affectation évolutif – 1 an à Niamey pour commencer, ensuite Dosso et Téra, avec des déplacements fréquents dans les régions de Dosso et Tillabéry. Les déplacements fréquents pour le suivi des chantiers seront concentrés par région et organisés en phases consécutives. Quelques déplacements dans les régions de Maradi et Zinder.
• Poste 2: Lieu d'affectation évolutif – au maximum huit (8) mois à Niamey pour commencer, ensuite Zinder et Maradi, avec des déplacements fréquents dans les régions de Maradi et Zinder. Les déplacements fréquents pour le suivi des chantiers seront concentrés par région et organisés en phases consécutives.

2. Durée d'engagement : Quatre (4) ans
3. Description de poste et responsabilités
L'expert national en maîtrise d'ouvrage travaillera comme assistant à la Direction du projet PARSS. En collaboration avec le Coordinateur national du projet et de l'Assistant Technique Internationale (ATI), il s'assurera que toutes les tâches qui incombent à l'équipe de projet sont accomplies sans encombre suivant le planning approuvé par la SMCL.
Épaulé par le Coordinateur de projet, et de l'ATI, expert en infrastructures sanitaires, avec lesquels il forme une équipe opérationnelle, l'expert aura les attributions et les responsabilités suivantes:
• Développer avec les services étatiques et civils bénéficiaires une bonne coopération afin d'échanger les informations nécessaires à la bonne conduite des activités du projet et assurer leur coordination ;
• Participer et animer les diverses réunions nécessaires à l'exécution du projet, notamment les réunions relatifs au suivi des études architecturales et techniques, aux comités de passation de marchés, et au suivi du chantier ;
• Concourir avec le soutien de l'ATI, à la compétence technique pour la bonne exécution de l'ensemble des activités du projet; soit
- Assister à la mise en place de la planification de l'ensemble des travaux à réaliser ;
- Contribuer à la rédaction des termes de référence pour l'élaboration des schémas directeurs, à la réalisation de la prospection du marché, à la sélection du bureau d'expertise, et au suivi des études ;
- Apporter un appui technique au suivi des études architecturales et techniques – notamment veiller l'élaboration d'une solution technique détaillée et la rédaction des documents nécessaires à leur bonne exécution ;
- Favoriser la préservation de l'environnement via l'efficience énergétique du bâtiment et la promotion de technologies appropriées lors la conception des infrastructures ;
- Contribuer à l'analyse technique et financier lors la sélection des entreprises de construction, d'ateliers de mobiliers, de fournisseur d'équipement technique ;
- Assister à la bonne utilisation d'une méthodologie et des outils efficients par rapport au suivi des chantiers du projet ;
- Assister au suivi rapproché des chantiers des infrastructures réalisées au cours du projet et à leur installation visant leur correcte réalisation dans les meilleurs délais.
• Assister à la coordination quotidienne des activités avec tous les acteurs en place (autorités, bureau d'études, entreprises,);
• Étudier et commenter les TDR et le dossier d'appel d'offres pour les différents contractants d'exécution des travaux;
• S'assurer que les aspects environnementaux et sociaux sont considérés dans les travaux de construction selon les directives de la CTB;
• S'assurer que la qualité de construction des travaux est conforme aux spécifications techniques décrites dans le cahier de charge;
• S'assurer de la préparation des plans de récolement et l'archivage des documents;
• Assister l'ATI à la rédaction des rapports financiers et techniques conformément au canevas et aux périodicités en application au niveau national et du projet ;
• Assurer, en concertation avec le coordinateur et l'ATI, la documentation et la capitalisation des expériences;
• S'assurer que le développement des travaux de construction est dans le délai et budget adopté par la direction du projet;
• Vérifier et approuver les décomptes soumis par les contractants des travaux de construction;
• Participer dans les activités de réception (préliminaire et finale) des travaux de construction des infrastructures à construire.
• Assister la direction du projet dans la préparation des Rapports d'Avancement semestriels et annuels.

4. Qualifications requises
• Maîtrise ou diplôme d'ingénieur en génie-civil-construction, architecture, ou discipline équivalente;
• Expérience professionnelle pertinente d'au moins 10 ans ;
• Une expérience concluante confirmée d'au moins 2 ans dans la coordination, du suivi et de l'évaluation des programmes de développement;
• Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine de la construction, en particulier du suivi de chantiers des bâtiments publics au Niger;
• Connaissance approfondie des infrastructures sanitaires serait un atout;
• Bonne notion de passation de marchés publics ;
• Utiliser les logiciels courants (traitement de textes, tableurs, Power Point, MS Project, etc.) ; une bonne maîtrise des logiciels techniques (CAD, SIG, etc.).
Par ailleurs, il doit:
• Avoir un esprit d'équipe et faire preuve des aptitudes à la communication avec des collègues et interlocuteurs de nationalités, conditions et niveaux sociaux différents ;
• Etre en bonne santé et accepter les déplacements fréquents à l'intérieur du pays;
• Maîtriser le français et la langue de la zone d'affectation.

5. Composition des dossiers de candidatures :
Pour chacun des postes, le dossier à présenter doit contenir au minimum : la lettre de motivation, le Curriculum Vitae mis à jour et signé, les copies légalisées de diplômes, des attestations d'emplois occupés, des attestations de formation/stages et deux (2) références professionnelles à contacter au besoin.
S'il manque un des documents ci-dessus mentionnés, la candidature sera écartée.

6. Date limite et lieu de dépôt des dossiers: au plus tard le 31 janvier 2014 à 12h00.
Les dossiers seront déposés au bureau de la Représentation de la CTB au Niger, sis Av. du Mounio (Bld. Mali Béro), Niamey, Tél 20.73.39.61. Les dossiers seront transmis sous enveloppe fermée avec la mention « Candidature au poste de ----------» PARSS/MSP.

Veuillez mentionner vos numéros de contacts sur le CV ou lettre de motivation, seuls les candidats/es sélectionné(e)s seront contacté(e)s. Les dossiers de candidature ne seront pas retournés.

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
PROJET DE GESTION DE RISQUES DE CATASTROPHES ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN (PGRC-DU)
Unité de Coordination de la Préparation du Projet
BP : 223 /Tél : 20 75 23 34 /37/ Email : uepracc@pracc.ne

Avis d'Appel d'Offres National

N°001/2013/PGRC-DU / IDA PPA N°Q862

Fourniture d'un véhicule 4X4 Station Wagon pour le compte du PGRC-DU

1. La République du Niger a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour un montant d'Un Million Cinq Cent Mille (1 500 000) dollars US pour financer le coût de la préparation du Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain (PGRC-DU), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché **N° 001/2013/PGRC-DU /PPA IDA Q862** pour la fourniture d'un véhicule 4x4 station Wagon. La passation du Marché sera conforme aux règles et procédures d'éligibilité de la Banque mondiale.

2. Le Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et de Développement Urbain (PGRC-DU) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le véhicule ainsi que la fourniture de services connexes (immatriculation, fourniture de trousse à outils et de manuel d'utilisation ainsi que des services d'entretien).

Les fournitures sont réparties en un lot unique ci-après décrit : **un (1) véhicule 4x4 Station Wagon.**

3. Le délai de livraison est de **Trente (30) jours calendaires** à compter de la date de notification du marché approuvé.

Les Fournitures seront livrées au siège de l'Unité d'Exécution du projet.

4. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, janvier 2011, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité d'Exécution du Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance (PRACC) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au jeudi (jours ouvrables) entre **8heures et 16 heures et le vendredi (jours ouvrables) de 8heures à 13 heures.**

6. Les exigences en matière de qualifications sont :
• Avoir exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (2) marchés portant sur des fournitures de matériels de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années.

• Les soumissionnaires devront en sus produire une attestation de régularité fiscale et une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) datée de moins de trois mois à la date limite de dépôt des offres.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de **Vingt Cinq Mille (25.000) francs CFA**.

Le paiement sera effectué en espèces. Le document d'Appel d'offres peut être retiré au siège du Projet d' Appui à la Compétitivité et à la Croissance (PRACC), au Boulevard Mali Béro, avenue du Mounio ou peut être envoyé par courrier électronique.

8. Les offres rédigées en français devront être soumises en Trois exemplaires (un original et Deux copies) à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 31 janvier 2014 à 10 heures**.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Les offres remises après 10 heures ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires et ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle de réunion du PRACC le 31 janvier 2014 à 10 heures 30 minutes.

Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, d'un montant égal à Quatre Cent Cinquante Mille (450 000) de FCFA.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance
Boulevard Mali Béro, Avenue du Mounio
BP : 223 Niamey, Tél : (227) 20 75 23 34/ 20 75 23 37
Email : uepracc@pracc.ne

Polémique autour de la hausse des prix des produits laitiers

Les commerçants appellent à l

Depuis plus d'un mois, on assiste à l'installation d'une polémique portant sur l'augmentation des prix des produits laitiers importés. Tandis que les commerçants pensent pouvoir justifier la surenchère en invoquant le poids de la taxation imposée par la douane suite à une enquête sur des fraudes perpétrées par des importateurs et leurs déclarants pour acquitter le Droit de Douane au taux de 5% au lieu de 20%, à l'importation du lait et de certains produits laitiers. Faux, rétorque la douane, qui estime que la taxation n'est pour rien dans la hausse des prix des produits concernés. En effet, pour les services de la Douane, la circulaire de 2003 n'avait nullement pour objet de déterminer un classement arbitraire des produits laitiers. Aussi, a-t-elle rappelé aux agents des douanes et aux usagers du service, l'existence de normes qui régissent la différence entre les produits laitiers du chapitre 4 et les préparations à base de lait et de produits laitiers du chapitre 19.

S'exprimant sur ce problème de la TVA sur le lait qui oppose son syndicat à la douane, le Secrétaire général du Syndicat des Commerçants importateurs et exportateurs et grossistes du Niger, M. Tchiombiano Chaibou, estime que la douane veut réactiver une circulaire qui date de dix ans, relative à la mise en consommation du lait. ''Et c'est cela que nous, opérateurs économiques, avons décrié. Car que ce soit du lait écrémé, du lait entier ou du lait partiel, c'est toujours le lait, il n'y a pas de différence. ''Et puis, s'il y a eu des erreurs par rapport aux formalités relatives à la mise en consommation du lait, il n'est pas normal que ce soit les commerçants qui en payent les frais'', s'indigne-t-il. En outre, vouloir réactiver cette circulaire dix ans après, nous trouvons cela anormal. Car au-delà de trois ans, la réglementation prévoit la prescription pour toute faute commise, même si cette faute émane de l'opérateur lui-même. Aussi, depuis que ce problème a commencé, nous sommes en pourparlers avec les responsables de la douane afin de lui trouver des solutions'', a dit M. Tchiombiano Chaibou.

Selon notre interlocuteur, devant la gravité de la situation, le Syndicat des Commerçants importateurs, exportateurs et grossistes du Niger s'est vu obligé de saisir la HALCIA, ainsi que le Ministère du Commerce, le Ministère des Finances, celui de la Santé, la Chambre de Commerce, et aussi les plus hautes autorités de l'Etat.

Toute cette guéguerre n'est qu'un problème de classification tarifaire du lait, selon M. Tchombianao, qui explique qu'une position tarifaire est fixée à toutes les marchandises pour le dédouanement, et que ce tarif se trouve dans le système harmonisé de la douane. De tout temps a-t-il dit, la position tarifaire du lait se situe dans la fourchette entre 0,1 et 0,4. Maintenant, la douane veut ramener le lait à la position tarifaire de 19,01, une position qui s'applique normalement au cacao et au chocolat, alors que le lait ne contient pas de cacao, ajoute M. Tchiombiano, qui réaffirme avec force le ''niet'' du Syndicat des importateurs, exportateurs et les grossistes du Niger.

Comme solution alternative, il propose que la HALCIA intercède afin que les deux parties puissent s'entendre, et souhaite qu'un comité tarifaire soit mis en place car, affirme-t-il, ''les tarifs actuels de la douane sont vétustes, et de ce fait, ne répondent plus aux normes''. Il faut, a-t-il dit, ''que la douane révise ces tarifs. Et la création d'un comité sera d'un grand apport pour pallier ce genre de problèmes auxquels le syndicat est souvent confronté''. ''Pour cela, nous voulons la participation de tous les acteurs; toute la chaîne doit être associée, c'est important, car cela évite de prendre des décisions impopulaires'', dit M. Tchiombiano Chaibou.

Il a ajouté que le Conseil des ministres du 1er novembre 2013 avait pris des dispositions dans ce sens en ordonnant de traiter le lait au statu-quo. ''Mais après, la manière dont la douane a réagi ne nous a pas satisfait'', car avance-t-il, ''dans une note circulaire, elle avait demandé de surseoir, jusqu'au 14 août, aux pénalités ou amendes ; mais qu'à partir de cette date, il faut que le lait importe supporte la TVA. Or, là, il y a rétroactivité, ce qui n'est pas normal. La douane doit donc sortir une nouvelle circulaire, conforme aux décisions du conseil des Ministres du 1er novembre 2013''.

Le Secrétaire général du Syndicat des Commerçants importateurs, exportateurs et grossistes du Niger a d'ailleurs salué cette décision du gouvernement, une décision qu'il a qualifiée de sage, salutaire, et positivement appréciée par la population. En effet, affirme le Secrétaire Général, au niveau des marchés, les conséquences de la circulaire avaient déjà commencé à se faire sentir par la rareté du lait, car les opérateurs économiques avaient commencé à écouler ce produit dès au niveau des ports. ''Il faut que notre Ministère de tutelle intercède auprès de son homologue des Finances, afin qu'on puisse avoir sur la place une note acceptable, et bien précise sur tous les détails.

''Si les opérateurs sont en train de consentir des sacrifices, il faut que toute la chaine les accompagne. Chaque camp doit travailler en vue d'améliorer les recettes de l'Etat, donc il est temps que la douane revoie sa copie. La circulaire sortie tout récemment par la douane à l'endroit des directions régionales et des services des bureaux est ambigüe, car juridiquement il y a des difficultés'', a dit le Secrétaire Général du Syndicat des Commerçants importateurs et exportateurs et grossistes du Niger.

● Ado Youssouf/ONEP

M. Tchiombiano Chaibou

Sur un tout autre plan, M. Tchiombiano Chaibou a évoqué les difficultés auxquelles fait face le Syndicat des Commerçants importateurs, exportateurs et grossistes du Niger dans l'exercice de ses fonctions. ''Nos membres se déplacent souvent vers les pays qui abritent nos marchandises, afin de faciliter l'accès aux formalités portuaires, conformément à la convention de la CNUCED. Mais sur le corridor, nous sommes confrontés à toutes sortes de tracasseries de la part des policiers, des gendarmes et des douaniers de ces pays. En plus, il y a beaucoup de problèmes liés à l'insécurité''. Notons que sur le plan national, le Syndicat des Commerçants importateurs, exportateurs et grossistes du Niger travaille en collaboration avec le service des Impôts et la Douane''.

Aissa Abdoulaye Alfary

L'administration des Douanes rejette l'argument des importateurs grossistes

Beaucoup de consommateurs se plaignent de l'augmentation, ces dernières semaines, des prix du lait importé sur le marché national. Même si cette hausse n'a pas, pour le moment, des proportions dramatiques, les consommateurs et les associations qui les défendent ont trouvé matière à réagir pour savoir les raisons de cette hausse et éviter de faire les frais de la spéculation véreuse qui est le propre de l'économie nigérienne. Réagissant au quart de tour, le Syndicat des Commerçants Importateurs-Exportateurs Grossistes a immédiatement dirigé un doigt accusateur vers la Direction Générale des Douanes (DGD), expliquant que, au mépris de la législation et de la réglementation en vigueur, des droits d'entrée sont en train d'être perçus au cordon douanier sur le lait importé que n'autorisent pas la position et le code tarifaire applicable à ladite marchandise.

La contre offensive des douaniers ne s'est pas fait attendre. En effet, ces derniers ont, à leur tour, apporté un démenti formel contre ce que la Direction Générale des Douanes qualifie ''d'informations erronées distillées par le Syndicat pour justifier une hausse artificielle, et semer ainsi la psychose au niveau des consommateurs nigériens''.

Rappelons d'abord que le lait et les produits laitiers sont exonérés de TVA mais, suivant un code (ou position) tarifaire dans lequel est classé chaque produit, des droits d'entrée sont prélevés au cordon douanier allant du taux de 5 à 20%. Donc une fois sur l'étal du commerçant, le consommateur qui achète le lait importé ne le paye pas avec TVA; cependant, le commerçant répercute sur le prix de vente du produit les droits acquittés à la Douane. C'est donc cette taxe que les importateurs disent aujourd'hui exorbitante pour justifier la hausse du prix du lait.

Des allégations que rejette carrément la DGD, évoquant une mauvaise foi des importateurs du lait pour masquer en réalité une hausse artificielle qui n'a rien à voir avec l'application des textes en matière de taxation du lait à l'importation.

Pour étayer ses propos, la DGD indique ''qu'une bonne partie des produits laitiers en vente sur le marché local n'est nullement concernée par ce débat, contrairement aux affirmations véhiculées. Tel est le cas des laits en poudre ''NIDO'' et ''LACSTAR''.

Si le prix de ce produit a augmenté, ce n'est point pour des raisons fiscales nigériennes, car depuis 2003, ce produit n'a jamais été soumis à la TVA. Pourtant l'évolution du prix de la boite de 400 à 500 grammes du lait en poudre NIDO ou LACSTAR laisse apparaitre un renchérissement soutenu année après année. En 2003 la boite de lait se vendait au consommateur à 1328 FCFA; à 1448 FCA en 2007 ; 1748 FCFA en 008; 2052 FCFA en 2013''.

Pour alimenter leur campagne contre l'administration des Douanes, les importateurs versent au dossier l'existence d'une circulaire de 2003 qui serait réactivée contre eux dans le classement du lait et des produits laitiers qu'ils jugent arbitraire. Dans sa réponse au Syndicat des importateurs comme à l'opinion publique, le Directeur général des Douanes indique que ''la circulaire de 2003 n'avait nullement pour objet de déterminer un classement arbitraire des produits laitiers. Elle rappelait simplement aux agents des douanes, et aux usagers du service, l'existence de normes qui régissent la différence entre les produits laitiers du chapitre, et les préparations à base de lait et de produits laitiers du chapitre 19. Ladite circulaire n'a été ni mise en veilleuse, ni rapportée, dans la mesure où les normes dont elle parlait continuent à déterminer le classement universel des produits laitiers dans toutes les nomenclatures basées sur le Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises, initié et géré par l'Organisation Mondiale des Douanes''. La DGD exprime également sa disponibilité à examiner le dossier avec tous les acteurs intéressés. Les deux protagonistes sont actuellement enlisées dans une polémique, mais le Syndicat des importateurs, tenant coûte que coûte à défendre sa position et ses propres intérêts à transformer cette affaire en contentieux, en a référé au plus haut niveau de l'Etat y compris par une saisine de la HALCIA (Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées).

A l'heure où nous mettons sous presse, c'est toujours le statu-quo. Les importateurs continuent à se répandre sur les medias pour fustiger la mauvaise application des textes qui donne comme résultat une taxation arbitraire du lait et des produits laitiers au cordon douanier, tandis que la DGD rétorque qu'il y a dans l'entêtement des importateurs de la mauvaise foi pour endosser sur les Douanes une situation où ils n'ont rien à voir.

En tout cas, pour les commerçants grossistes importateurs de lait, il faut souligner que l'enjeu est énorme. Bien que le Niger soit un grand pays d'élevage, il importe chaque année, à coups de milliards de francs CFA, du lait en poudre, du lait concentré sucré, et du lait concentré non sucré, sans compter les préparations à base de lait pour enfant. L'importation du lait constitue, avec le commerce d'importation du riz, un créneau juteux que le cartel des importateurs est prêt à défendre becs et ongles, et à ne perdre aucune miette. Il faut donc de ce point de vue comprendre le combat des commerçants importateurs grossistes dont le syndicat a pour raison d'exister la défense des droits matériels et moraux de ses membres.

Mahaman Bako

a création d'un comité tarifaire

Causes et conséquences de la montée des prix et propositions de solutions

Dès au lendemain des indépendances, à l'instar de la majorité des pays africains, le Niger s'était engagé dans une politique interventionniste afin d'assurer le bien-être de la population, notamment par l'institution du contrôle des prix des produits importés ou locaux jugés de première nécessité ou de grande consommation. A cette époque, l'économie nigérienne était marquée par la prédominance du secteur public constitué d'entreprises et de sociétés commerciales publiques, avec pour objectif de mettre à la disposition des consommateurs des produits de première nécessité à des prix abordables. C'est dans ce contexte que furent créés la COPRO–Niger et les Magasins Témoin pour permettre l'accessibilité physique et financière des produits aux consommateurs, car la quasi-totalité des prix des produits de base était administrée.

A partir de 1985, le Niger entre dans une phase d'ajustement structurel. C'est le début de la libéralisation de l'économie. Les monopoles étaient supprimés et les protections quantitatives furent remplacées par des protections tarifaires. Tous les secteurs étaient donc libéralisés: l'industrie, l'artisanat, le secteur rural etc. Les producteurs agricoles par exemple, n'arrivent plus à produire et à vendre leurs productions face à la concurrence des produits importés subventionnés. Pire, les producteurs agricoles ne bénéficient plus, non seulement des subventions accordées par l'Etat, mais leurs structures d'appui d'encadrement (UNCC), de commercialisation (SONARA) et de financement (CNCA) ont été liquidées. Le producteur rural n'a donc plus accès aux informations sur les marchés, et est donc obligé de vendre ses produits à des commerçants véreux.

Cependant, face à la récession économique des années 1980, et pour relancer l'économie, l'Etat s'est réorienté dans une politique de libéralisation du marché par l'adoption de l'ordonnance 92-025 du 7 juillet 1992 , portant réglementation des prix et de la concurrence, consacrant ainsi la liberté des transactions sur le marché tout en prévoyant des exceptions en matière de fixation de prix de certains produits, notamment l'eau, l'électricité, les hydrocarbures et les télécommunications. Malgré ce cadre légal, l'augmentation des prix de certains produits, notamment de grande consommation, persiste sur les marchés, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

A quoi est due cette situation ?

Les causes de ces tendances haussières des prix des produits de première nécessité au Niger se situent à plusieurs niveaux.

D'abord, au plan international, une crise financière frappe depuis quelques années le monde entier, et les conséquences de cette crise affectent tous les pays, du plus riche au plus pauvre. Dans un monde globalisé, il ne saurait en être autrement. Par conséquent, le Niger est malheureusement soumis, lui aussi, aux effets néfastes de cette crise, notamment l'inflation. Ainsi, les prix mondiaux de certains produits de grande consommation qui ont connu de fortes augmentations, fragilisent la situation de notre pays qui est classé importateur net de produits.

Au plan national, la conjonction de certains facteurs expliquent également la hausse des prix de certains produits sur les marchés. Il s'agit notamment: des conditions climatiques caractérisées par des années successives de faibles pluviométries qui impactent négativement la production agricole; de l'enclavement et l'étendue du pays qui renchérissent le coût des services d'appui à la commercialisation, au transport et à la distribution des produits; du fonctionnement du marché avec des pratiques anticoncurrentielles, spéculatives pendant les périodes de jeûne, des fêtes, des ententes sur les prix ou la rétention des stocks ainsi que de l'abus de position dominante résultant du monopole de fait ; du niveau relativement faible du revenu moyen annuel des ménages, et enfin de la forte croissance démographique, 3,3% par an, soit l'une des plus élevées du monde, qui se traduit par un faible niveau de revenu par tête etc.

Seini Moussa Stagiaire/ONEP

Une vue des produits laitiers dans un magasin de la place

M. Tchiombiano Chaibou

Une pile de boîtes de lait

L'augmentation soudaine et anarchique des prix des produits de première nécessité sur nos marchés montre donc que notre économie peut être à la merci d'un phénomène qui, non maitrisé, peut compromettre le bien-être des populations. En effet, la vie chère a des conséquences néfastes sur le pouvoir d'achat, le niveau de vie des citoyens aggrave le niveau de la pauvreté et l'indigence. Bien entendu, pour soulager la souffrance des consommateurs, surtout les plus vulnérables, des mesures commerciales et sociales (achat local des céréales, réduction des droits de douanes, de TVA de certains produits et des opérations (cash for Works, Food for Works, cash transfert, vente à prix modéré et distribution gratuite des vivres) ont été initiées, mais n'ont eu que peu d'effets sur les prix à la consommation.

Au vu de tout ce qui précède et pour veiller à la protection effective des consommateurs et à la disponibilité des produits de grande consommation tout en maitrisant l'évolution des prix, le Gouvernement de la 7ème République , à travers le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, a installé, en octobre 2012, la Commission Nationale Permanente de Lutte Contre la Vie Chère et organisé le premier Forum national sur la lutte contre la vie chère. Ce Forum a formulé des recommandations dont la mise en œuvre permettra à court, moyen et long termes, une meilleure accessibilité des ménages aux produits de première nécessité, quelles que soient la période et la conjoncture. D'ores et déjà, deux (2) projets de loi ont été élaborés et se trouvent dans le circuit pour adoption. Il s'agit du projet de loi déterminant les principes fondamentaux de la protection des consommateurs, et le projet de loi règlementant le régime des prix et certaines pratiques restrictives de concurrence.

S'inspirant de la résolution adoptée en 1985 par l'Assemblée Générale des Nations Unies sur les principes directeurs de la protection du consommateur, la loi sur la protection des consommateurs nigériens, qui est dans le circuit pour adoption vise à: offrir au consommateur nigérien une sécurité optimale et une garantie sur les biens et services produits localement ou importés; offrir au consommateur une information fiable sur les biens et services pour lui permettre de faire un choix éclairé, avec possibilité de se rétracter; protéger le consommateur contre les comportements déloyaux des commerçants pouvant lui causer un préjudice; protéger le consommateur nigérien contre la publicité mensongère qui peut lui causer un préjudice grave, obligeant le coupable à le réparer; mettre en place un organe consultatif collégial auprès du Ministre chargé du Commerce, dénommé ''Commission Nationale pour la Protection des Consommateurs'' en vue de la prise en charge de toutes les questions liées à la protection des consommateurs, et enfin renforcer la capacité des organisations de défense des droits des consommateurs dans leur lutte quotidienne.

Mais, en attendant l'adoption de cette loi, il faut souligner que la question de la vie chère doit retenir notre attention à tous, car c'est une question qui nous touche en tant que consommateurs ou citoyens dans ce pays.

En effet, si nous observons ce qui se passe chaque jour, sur nos petits marchés locaux, l'augmentation soudaine et anarchique des prix des produits de première nécessité montre que notre économie peut être, si rien n'est fait, à la merci d'un système qui, à terme, risque d'être fatal à notre pays. Il revient donc au Gouvernement d'adopter cette loi dans les meilleurs délais afin de venir à bout de ce phénomène et répondre ainsi aux préoccupations des consommateurs nigériens.

Altiné Maman, MC/PSP

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Relatif à la fourniture et à l'installation des ouvrages d'évacuation d'énergie à partir de la centrale thermique Diesel de 100 MW de Gorou Banda à Niamey (Niger)

Le Gouvernement de la République du Niger a sollicité et obtenu des prêts auprès de la **B**anque **O**uest **A**fricaine de **D**éveloppement (**BOAD**) et de la **B**anque **I**slamique de **D**éveloppement (**BID**) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer la fourniture et l'installation des ouvrages d'évacuation d'énergie à partir de la centrale Diesel de 100 MW de Gorou Banda à Niamey (Niger).

Le Ministre de l'Energie et du Pétrole lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la sélection d'une Entreprise chargée de la fourniture et l'installation des ouvrages d'évacuation d'énergie à partir de la centrale Diesel de 100 MW de Gorou Banda à Niamey (Niger).

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres pour la Fourniture et l'installation des ouvrages d'évacuation d'énergie à partir de la centrale Diesel de 100 MW de Gorou Banda à Niamey (Niger) à la Direction Générale de l'Energie du Ministère de l'Energie et du Pétrole, à l'adresse ci-dessous, sur présentation du récépissé de paiement d'un montant de ***cinq cent mille (500 000) F CFA*** à la caisse du siège de la Société Nigérienne d'Electricité NIGELEC - tel. +(227) 20 72 26 92 - Boîte Postale 11 202 Niamey - 201, Avenue du Général De Gaulle.

Ministère de l'Energie et du Pétrole
Direction Générale de l'Energie
Immeuble ONAREM, 4ème Etage, Porte 419
BP 11700-Niamey-Tel / Fax : +(227) 20 73 65 30 +(227) 20 73 27 59
E-mail : dge_mep@intnet.ne

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir toute information complémentaire à l'adresse ci-dessus.

Les offres présentées conformément aux instructions aux soumissionnaires, devront parvenir ou être remises au plus tard le **jeudi 27 février 2014 à 10 heures** à l'adresse du Maître d'Ouvrage ci-dessus et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à trois cent millions (300 000 000) F CFA.

Le délai de validité de cette garantie de soumission est de ***cent cinquante (150) jours*** à partir de la date limite de dépôt des offres.

Les offres reçues après le début de la séance de dépouillement seront rejetées.

L'ouverture des plis aura lieu le ***même jour à 10h30 mn*** en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de ***cent vingt (120) jours,*** à compter de la date limite de remise des offres.

Par décision motivée, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE
FOUMAKOYE GADO

REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger
PROGRAMME "KANDADJI" DE REGENERATION DES ECOSYSTEMES ET DE MISE EN VALEUR DE LA VALLEE DU NIGER (P_KRESMIN)
Immeuble SONARA II 3ème étage BP: 206 : Tel: (227) 20 73 23 13
Fax : 20 73 21 85 Email : uepkandadji@yahoo.fr,
kandadji@intnet.ne,

ADDITIF

DAO N° 33/2013/HCAVN/P_KRESMIN
Relatif aux travaux préparatoires dans le cadre de la réalisation du barrage Kandadji

Lire :
Pages 1 : Pièce 1 du DAO : Avis d'Appel d'Offres international Ouvert (AAOIO)
5. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée **au plu tard le Vendredi 17 Janvier 2014 à 10 heures.**
6. L'ouverture des plis sera faite le ***même jour (Vendredi 17 Janvier 2014) à 10 heures 30 mn***.

Pages 26 : Pièce 3 du DAO : Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)
IS 19.1 Date et heure limite pour le dépôt des soumissions: ***Vendredi 17 Janvier 2014 à 10 heures.***
IS 22.1 Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : ***Vendredi 17 Janvier 2014 à 10 heures 30 mn.***

Au lieu de:
Pages 1 : Pièce 1 du DAO : Avis d'Appel d'Offres international Ouvert (AAOIO)
5. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée au plu tard le Jeudi 9 Janvier 2014 à 10 heures.
6. L'ouverture des plis sera faite le même jour (Jeudi 9 Janvier 2014) à 10 heures 30 mn.
Pages 26 : Pièce 3 du DAO : Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)
IS 19.1 Date et heure limite pour le dépôt des soumissions: Jeudi 9 Janvier 2014 à 10 heures.
IS 22.1 Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : Jeudi 9 Janvier 2014 à 10 heures 30 mn.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Le Haut Commissaire
Amadou HAROUNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
(REDIFFUSION)

Le Programme des Nations Unies pour le Développement(PNUD) au Niger lance cet avis de recrutement d'un consultant national et d'un cabinet ou ONG dans le domaine ci-après :

- Un (01) consultant national pour l'étude de vulnérabilité des jeunes dans la région de Tahoua.

- Un (01) cabinet ou une ONG pour une étude d'analyse des facteurs de conflit au Niger.

Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent télécharger les TDRs détaillés sur le site du PNUD à l'adresse : **http://www.pnud.ne/appel_offre.htm**.

Les candidatures devront être remises sous pli fermé portant la mention de chaque poste et doivent parvenir à la réception du PNUD **au plus tard le 24/01/2014 à 12 heures, heures de Niamey GMT+1** à l'adresse suivante :

Représentant Résident adjoint Directrice des Opérations
PNUD- Niger B.P : 11207 – Niamey,
Maison des Nations Unies,

La Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement se réserve le droit de rejeter toute candidature incomplète, mal adressée ou parvenue après la date et l'heure de clôture sans qu'il soit besoin de s'expliquer à ce sujet.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

1. Dans le cadre de l'exécution du Programme Spécial Sécurité Alimentaire , sous financement de la Banque Islamique de Développement (BID), le Ministère de l'Agriculture lance un avis d'appels d'offres ouvert **pour la réalisation de seuils d'épandage à Tchola et à Koullour (département de Tessaoua).**

Les travaux sont regroupés en deux (02) lots ainsi qu'il suit :
- Lot n°1 : Réalisation du seuil de Tchola , département de Tessaoua (région de Maradi)
- Lot n°2 : Réalisation du seuil de Koullour, département de Tessaoua (Région de Maradi).

2. La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises arabes et africaines et aux groupements d'entreprises arabes et africaines, en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans instructions aux soumissionnaires) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens.
Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Un soumissionnaire peut être adjudicataire de deux lots.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à la cellule d'Exécution du Programme et consulter gratuitement le dossier entre 8h00 et 17h30mn, du Lundi au Jeudi et de 8h00 à 13h00 le Vendredi.

4. Tout candidat éligible, intéressé par la présente consultation, doit acquérir un jeu complet du dossier de l'avis d'appels d'offres, auprès de l'Unité d'Exécution du Programme Spécial Sécurité alimentaire sis au quartier plateau Tél 20 35 02 01, BP 391 - Niamey, moyennant paiement d'un montant non remboursable de : **CENT MILLE FRANCS CFA (100.000 FCFA).**

5. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et le maître d'ouvrage ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

6. Les offres présentées en un original et quatre (04) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 2% du montant de la soumission devront parvenir ou être remises à **la Direction des ressources financières et du matériels (DRFM) 2ème étage du Ministère de l'Agriculture à Niamey au plus tard le lundi 19 février 2014 à 9 heures locales.**

L'ouverture des plis aura lieu le **même jour à partir de 10 heures locales** en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Toutefois, les offres peuvent être déposées séance tenante avant l'ouverture des plis, faute de quoi, elles sont rejetées.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date de dépouillement des offres.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

LE COORDONNATEUR
MOUTARI SOULEY

ETABLISSEMENT - RAMAD
Commerce Général
B.P : 250 Niamey / Niger
NIF : 15.118/S
Cel : 96 98 12 92 / 90 98 12 92
Tel : 20 35 48 40 / 21 88 48 40
Mail : ramad80@ymail.com
Mail : rmd_coby@yahoo.fr
Compte : N° **251 111 14291/46**/SONIBANK
Rue «337» : Kouara Kano Niamey – Niger

COMMUNIQUE

Nos domaines d'interventions sont :
A) SECURITE
*Extincteur automatique à eau
*Extincteur automatique poudre
*Extincteur Portatifs
*Émulseurs 5 à 200 litres
Portique de sécurité détecteur de métaux,

Pour la SURETE, AEROPORTS, BATIMENTS, OFFICIELS, APPLICATIONS JUDICIAIRES ET PENITENTIAIRES
*Scanner de bouteilles et de liquides ;
Détecteur de métaux portable ;
-Caméras de surveillance jour /nuit ;
-Coffre-fort à poser électrique digitale à code ;
-Porte vidéo CAME CK002 ;
-Kit vidéo AIPHONE;
-Interphone ;
-Armoire à clés modelé 20 clés ;
-Couverture anti feu ;
-Une antenne (Radio-système d'alarme) ;
-Bâton de défense télescopique ;
-Equipement de communication et de géo-positionnement ;

Et enfin, tous les appareils de sécurités sont en vente à Etablissement RAMAD
B) Services au Quotidien
-Bus écolier ;
-Installation détecteurs de fumée ;
-Installation Portique détecteur de métaux;
-Alarme de Maison : STOP AU CAMBRIOLAGE ;
Et enfin, tous les appareils de sécurités sont en vente à Etablissement RaMaD.

EXTINCTEUR AUTOMATIQUE
Un seul MABO par espace fermé ou semi fermé de 16 à 20 mètres cube. Dans le cas d'un incendie, lorsque la température atteint 84°C
-Durée de vie 10 An
Et enfin, toute autre prestation que vous jugez utile à nous confier.

Etude de Maître Aïssata TOUZOUKOU; Notaire, Avenue de Maradi. YN-36.
Porte N° 157 près de l'actuel Ministère de la Justice,
BP : 1173 1 Niamey, TEL : 20 73 75 95

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Avis est donné par Maître Aïssata TOUZOUKOU sise à Niamey (Niger), rue du Rivoli, Boite postale 11.731, TEL : 207375 95 ;
Aux termes de Procès - Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 décembre 2013 des Associés, décident de modifier la dénomination de la société à Responsabilité Limitée dénommée **société HANERGY SOLAR SARL** au capital de UN **MILLION (1.000.000) de francs CFA,** ayant son siège social à Niamey, **Quartier Yantala, située sous le château 8 Yantala Haut Niamey, Rue : Avenue Lougou :**
-Nouvelle dénomination sociale: société HANERGY SOLAR NIGER SARL
En conséquence de ce qui précède, les statuts de ladite société ont été modifiés.
Dépôt légal : dépôt des nouveaux statuts au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey et la société modifiée est immatriculée sous le numéro **RCCM NI-NIA-2013-M-3712** en date du **30 décembre 2013.**

Pour avis le Notaire

Etude de Maître Aïssata TOUZOUKOU; Notaire, Avenue de Maradi. YN-36.
Porte N° 157 près de l'actuel Ministère de la Justice,
BP : 1173 1 Niamey, TEL : 20 73 75 95

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de divers actes reçus par le Notaire soussigné, il a été constitué pour une durée de 99 ans, une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) au capital de UN **MILLION (1.000.000) de francs CFA,** ayant son siège social à Niamey. Quartier **KALLEY** 4, Rue : **GM** 24, Porte : **451, BP** : **51 Niamey/Niger,** dont les caractéristiques suivant :
Dénomination : Société PHARMA-NEWS NIGER SARLU
Objet : la société a pour objet social au Niger et dans tous pays :
-Toutes activités de conseil, représentation, marketing, distribution, importation et commercialisation de :
*Médicaments y compris les médicaments essentiels génériques ;
*Produits, matériels et équipements de laboratoire ;
*Consommables et matériels médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et dentaire ;
*Produits et matériels vétérinaires, bio-alimentaires, cosmétiques et **phytosanitaires ;**
*Produits chimiques matériels scientifiques et industriels ;
-La création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, **l'installation ; l'exploitation** de tous établissement, fonds de commerce se rapportant aux activités ci-dessus **énumérées** ; Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou **commerciales,** mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tous autres objets similaires, connexes ou complémentaires.
Gérant : Monsieur ALI BAKO ABDOULAYE
Dépôt légal : Dépôt des pièces constitutives au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey et la société est immatriculée sous le numéro **RCCM NI-NIA-2013-B-3426** en date du **30 décembre 2013.**

Pour avis le Notaire

AVIS d'Appel d'offres

N°009/MAG/PA/PSSA II/2013

1. Objet de l'appel d'offres
Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un prêt de la Banque Islamique de Développement (BID) pour financer le Projet Spécial de Sécurité alimentaire phase II. Il est prévu qu'une partie des fonds sera utilisée pour effectuer les paiements au titre des travaux de construction d'infrastructures routières prévus dans le cadre du Projet**.**

L'appel d'offres national est ouvert à toutes les Entreprises de catégorie III ou plus, option route, originaires des pays membres éligibles, conformément aux règles de procédures de la Banque Islamique de Développement (BID) en matière d'acquisition des biens et travaux.

La construction d'infrastructures routières comportera quatre (4) lots suivants :
Lot n°1 : Réalisation du tronçon : HAWANDAWAKI-ROUMAZA; REGION DE MARADI
Lot n°2 : Réalisation du tronçon : PISTE DE TABOE; REGION DE TAHOUA.
Lot n° 3 : Réalisation du tronçon : PISTE DE NA'WACHKALLE-DINEY; REGION DE ZINDER
Lot n° 4 : Réalisation du tronçon : PISTE DE TAGUE-WEZEBANGOU; REGION DE TILLABERI

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. Cependant aucun soumissionnaire ne peut gagner plus de deux lots.

2. **Retrait des dossiers de l'appel d'offres**
Le dossier de l'appel d'offres est établi en langue française, et peut être retiré au Projet Spécial Sécurité Alimentaire (PSSAII), contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille Francs CFA (200.000 FCFA).**

3. Lieux d'exécution
Les lieux d'exécution sont situés respectivement dans le département de Tessaoua (Région de Maradi), dans le département de Bouza (Région de Tahoua), dans le département de Téra (Région de Tillaberi), dans le département de Magaria (Région de Zinder.

4. Délai d'Exécution
Les délais d'exécution des travaux, à compter de la date de l'Ordre de Service de commencer les travaux, sont précisés dans les instructions aux soumissionnaires.

5. Renseignements complémentaires
Toute demande de renseignement concernant le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être adressée à l'Unité de Gestion du Projet Spécial Sécurité Alimentaire phase II, Tel : 20 35 02 01, BP 391, Fax : 20 35 02 01, vingt et un (21) jours avant la date limite de dépôt des offres.

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à la cellule d'Exécution du Programme et consulter gratuitement le dossier entre 8h00 et 17h30mn, du Lundi au Jeudi et de 8h00 à 13h00 le Vendredi.

6. Définition des prix
Les prix seront calculés hors droits de Douane et hors taxes, conformément au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

7. Langue
Les offres seront rédigées en langue française

8. Dépôt des offres
Les offres seront déposées à **la Direction des ressources financières et du matériels (DRFM) 2é étage du Ministère de l'Agriculture à Niamey** au plus **tard le mercredi 28 février 2014 à 9 heures, heure locale.**

Les offres devront être remises en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, soit par poste en recommandé avec accusé de réception soit déposées contre récépissé et devront porter la mention :

Monsieur le Ministre d'état, Ministre de l'Agriculture
Direction Générale de l'Agriculture
Programme Spécial Sécurité Alimentaire Phase II, BP: 391
Tél./Fax : 20 35 02 01 Niamey -Niger,

Réponse à la consultation ouverte n°009/MAG/DGA/PA/PASSAII/2013
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

9. Rejet des offres
Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Validité des pièces administratives
Sous peine de rejet, les pièces administratives dont la caution de soumission, devront être impérativement en originaux valables à la date de dépôt des offres.

11. Délai d'engagement
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

12. Visite des sites
Il est recommandé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter la zone d'intervention et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et la signature du marché pour la réalisation des travaux. Les coûts liés à la visite de la zone d'intervention sont à la charge du soumissionnaire. Toute carence ou erreur du soumissionnaire dans l'obtention de renseignements complets et précis ne pourra demeurer qu'à sa charge.

13. Ouverture des plis
L'ouverture des plis est publique, elle sera effectuée dans la salle de réunion de du Ministère de l'Agriculture BP : 391Niamey – Niger le **même jour, à10 heures, heure locale** par la Commission ad hoc d'ouverture des offres siégeant en présence d'un huissier et de chaque soumissionnaire ou de son Représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres

LE COORDONNATEUR
MOUTARI SOULEY

moovtarif
Moov brise les frontières !
moov
no limit*
1 F/sec vers moov et les autres réseaux
1 F/sec vers l'international*
Envoyez « MOOV » par SMS au 4046 (coût du SMS : 1000 F)
1F
/sec
Offre susceptible de modification sans préavis.
* Liste des pays concernés disponible au service clients.
drive dentsu
ISO 9001 BUREAUVERITAS Certification
www.moov.ne
Validité de Souscription : 7 jours.
Service Clients : 888 ou 801
groupe etisalat

BANQUE AGRICOLE DU NIGER

AVIS DE RECRUTEMENT

La Banque Agricole du Niger (BAGRI SA) lance un avis de recrutement de deux (2) cadres pour le renforcement des capacités techniques de ses services à son agence régionale de Dosso. Les postes à pourvoir sont les suivants :

I. Poste d'Analyste financier-spécialiste en finance rurale
Description du poste
1. MISSION
Analyser la faisabilité et la rentabilité des dossiers de projets relevant du secteur agro-sylvo-pastoral en vue de leur financement.

2. NATURE ET ETENDUE DES ACTIVITES
Sous la supervision directe du supérieur hiérarchique, le titulaire du poste est chargé de :
• Déterminer et calculer les risques pris par la Banque lors de l'introduction d'une demande d'attribution d'un crédit,
• Faire une étude approfondie de la situation financière du client qui sollicite un crédit ; s'il s'agit d'une entreprise, examiner ses comptes, identifier ses forces et ses faiblesses par rapport à la concurrence, évaluer ses risques de défaillance…
• Fixer les termes du contrat et les conditions commerciales du prêt : taux d'intérêt, durée, montant des mensualités…
• Calculer les ratios en fonction de l'évolution des comptes,
• Préparer les fiches du Comité de crédit,
• Evaluer la solvabilité d'un client (particulier ou entreprise)
• Conseiller et accompagner le promoteur dans la mise en œuvre du projet,
• Procéder au suivi et à l'évaluation du projet,
• Présenter un rapport périodique des crédits octroyés et sur le déroulement de leur remboursement.
Le titulaire du poste exécute toutes autres tâches à lui confiées par ses supérieurs hiérarchiques.

3. EXIGENCES DU POSTE

– ***Connaissances fondamentales***
• Connaissances en techniques bancaires
• Connaissance en Droit bancaire
• Connaissance en analyse financière
• Connaissance en comptabilité générale
• Connaissance du secteur rural
• Connaissance d'une ou de deux langues locales

– ***Autres aptitudes professionnelles***
• Maîtrise du manuel de procédures en matière d'octroi de crédit
• Maîtrise de l'outil informatique

– ***Aptitudes et comportement personnel***
• Excellentes aptitudes à la communication et à travailler en équipe
• Capacité à voyager et à séjourner en campagne
• Bonne capacité d'analyse et de synthèse
• Dynamisme
• Disponibilité
• Honnêteté
• Fermeté
• Rigueur
• Discrétion
• Capacité à travailler sous pression

4. PROFIL
- Diplôme de 3e cycle en Finance Banque (Ingénieur, DEA, DESS, Master II ou équivalent) délivré par une Université ou une Ecole d'Ingénieur de renommée internationale :
- Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'analyse, le suivi et l'évaluation des projets ruraux
- Une connaissance des projets de développement de la petite irrigation serait un atout

II. Poste d'Agroéconomiste
Description du poste
1. MISSION
Apporter une expertise relevant de son domaine de spécialisation lors de l'analyse des dossiers de crédit visant à améliorer la qualité des produits agro-sylvo-pastoraux et la rentabilité des projets de financement.

2. NATURE ET ETENDUE DES ACTIVITES
Sous la supervision directe du supérieur hiérarchique, le titulaire du poste est chargé de :
• Repérer, évaluer et conseiller la Banque sur les risques spécifiques en matière de financement des unités de productions agro-sylvo-pastorales et des industries qui en découlent,
• Conseiller la clientèle et l'accompagner dans la mise en œuvre technique des projets dans le secteur agro-sylvo-pastoral,
• Conduire des travaux d'analyse et de suivi de dossiers de crédit relevant du secteur agro-sylvo-pastoral,
• Participer au processus d'attribution des marchés (de la rédaction du cahier des charges à la réception du marché, et veiller à la conformité de réalisation),
• Etablir et maintenir des relations rentables et efficaces avec la clientèle et les partenaires,
• Présenter périodiquement à la Direction un rapport sur les opérations de crédit dans le secteur agro-sylvo-pastoral,
• Participer aux travaux d'études d'impact et de suivi-évaluation.

Le titulaire du poste exécute toutes autres tâches à lui confiées par ses supérieurs hiérarchiques.

3. EXIGENCES DU POSTE

– ***Connaissances fondamentales***
• connaissances de base en économie et en administration
• connaissance approfondie en agronomie et en technologie des aliments
• Connaissance approfondie du secteur rural nigérien
• Connaissance approfondie des techniques culturales
• Connaissance approfondie des marchés ruraux
• Connaissance des techniques d'irrigation
• Connaissance en techniques bancaires et en analyse financière

– ***Autres aptitudes professionnelles***
• Maîtrise du manuel de procédures en matière d'octroi de crédit
• Maîtrise de l'outil informatique

– ***Aptitudes et comportement personnel***
• Excellentes aptitudes à la communication et à travailler en équipe
• Capacité à voyager et à séjourner en campagne
• bonne capacité d'analyse et de synthèse
• dynamisme
• disponibilité
• Honnêteté
• Fermeté
• rigueur
• discrétion
• Capacité à travailler sous pression

4. PROFIL
- Diplôme en Agronomie ou Agroéconomie de 3e cycle (Ingénieur d'Etat, DESS, DEA ou équivalent), délivré par une Université ou une Ecole d'Ingénieur de renommée internationale
- Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la conduite des opérations et projets de développement agricole et pastoral en zones rurales de préférence

III. COMPOSITION ET DEPOT DES DOSSIERS
Les candidats intéressés peuvent déposer leur dossier de candidature composé de :
- Une demande signée du candidat mentionnant le poste à pourvoir ;
- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae auquel sont annexées les attestations des expériences acquises (certificats de travail) ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes ;
- Une copie de la carte d'inscription à l'ANPE.
au plus tard le **lundi 06 janvier 2014 à 17h30** au siège de la BAGRI Avenue de l'O.U.A Place Toumo ou par E-mail à l'une des adresses suivantes :
bagri@bagriniger.ne/ badage.amadou@bagriniger.ne

International Fund for Agricultural Development

IFAD
Enabling poor rural people to overcome poverty

IFAD is an International Financial Institution and a Specialized United Nations Agency whose mission is to enable poor rural people to overcome poverty. IFAD's headquarters is in Rome, Italy, and its staff work with poor rural people and their governments, communities and organisations in more than 90 countries to develop and finance programmes and projects aimed at increasing agricultural productivity and incomes. The Programme Management Department (PMD) is responsible for the overall lending programme of the Fund, and is composed of five regional divisions (Asia and the Pacific; East and Southern Africa; Latin America and the Caribbean; Near East, North Africa and Europe Division), Environment and Climate Division and Technical Advisory Division.

VACANCY ANOUNCEMENT FOR NATIONAL
Country Programme Officer at NO-C Level
IFAD Country Office in Niamey, Niger
Fixed Term, 2 years (renewable)

Based in Niamey and under the overall supervision of the Country Programme Manager (CPM), the Country Programme Officer (CPO) for Niger will represent IFAD on a full-time basis to establish contacts and a regular flow of information between IFAD and the Government and Development Partners. The CPO will: (i) Contribute to the implementation of the result-based COSOP; (ii) Provide implementation support to management of the IFAD-financed projects; (iii) Improve knowledge management of innovations that improve the livelihoods of the poor and other disadvantaged groups in a sustainable manner; (iv) Support in policy dialogue in order to develop an enabling environment for sustainable pro-poor development; and (v) Promote partnership with government institutions, private sector, civil society, UN agencies and other donors.

The Country Programme Officer is a National Professional Officer (NPO) and is expected to perform functions of a professional nature requiring local knowledge and experience. Such functions are related to the overall efforts of IFAD within the UN Common System to increase capacity-building and sustainable development in developing countries.

Duties and Responsibilities
• Programme development, supervision and implementation support
• Participation in knowledge management
• Policy development
• Partnerships
• Country Office Management
• Reporting

Qualifications, experience and language skills
• Advanced university degree (Master's) in rural development, agriculture, agricultural economics, rural finance, development policy or related disciplines;
• University degree (Bachelor) in rural development, agriculture, agricultural economics, rural finance, development policy or related disciplines with 7 years of relevant experience.
• Relevant post qualification professional experience (in development institutions and/or government service). At least five years' experience in programme implementation support and supervision;
• Good knowledge of policy oriented, programme based pro-poor approaches, and loan and grant preparation;
• Knowledge of rural project management and market development would be an asset;
• Field experience related to rural development;
• Excellent knowledge of English, including the ability to set out a coherent argument in presentations and group interactions.

Competencies
• Team-worker
• Self-developer/Innovator
• Performer
• Negotiator and communicator
• Capacity to communicate fluently with different stakeholders (civil society, government authorities, local communities, project staff);
• Computer skills: Full command of Microsoft applications (word, excel, power point) and common internet applications.

Note: This position is open to nationals of the country. The assignment may require travel from time to time.

Detailed job description available atUNDP Job Website at http://jobs.undp.org/
The applicants are required to complete IFAD PHF and apply on-line via the web site (http://jobs.undp.org/) by 24 January 2014.

Female candidates are encouraged to apply.
Only short-listed candidates will be contacted for final assessment (i.e. interview and technical written exam)

AVIS DE RECRUTEMENT

ACEP-Niger SA une institution internationale en plein développement spécialisée dans le financement des micro entrepreneurs urbains, recrute, dans le cadre du renforcement de son équipe, les postes suivants :

DESCRIPTIF DES POSTES
Domaine : Micro finance; Localisation : **Niamey**;
Profil : **H/F âgés de moins de 35ans**

Vous êtes jeune, motivé et rapidement disponible ;Vous avez une première expérience de travail dans le privé;Vous souhaitez faire vos preuves, apprendre et évoluer rapidement au sein d'une équipe dynamique ;Saisissez cette opportunité de carrière qui vous est offerte au sein d'une institution internationale à forte valeur humaine.
Les postes sont évolutifs, des formations sont prévues et la promotion interne privilégiée !

1- PLUSIEURS AGENTS DE CREDIT REF IMF /2013-12-60
VOS MISSIONS PRINCIPALES
– Prospecter dans votre zone vos futurs clients micro-entrepreneurs
– développer le portefeuille de crédit de sa zone en tenant compte des objectifs fixés; œuvrer à la promotion d'ACEP-Niger en menant des actions de prospection en vue d'augmenter la clientèle,
– informer les clients sur les conditions de crédit, effectuer des visites entreprises et domicile du client, monter le dossier de crédit selon le canevas défini, Evaluer la qualité des demandes de financement et sélectionner les entrepreneurs à financer
– Constituer des dossiers de financement et les présenter au comité de crédit,
– Assurer un suivi strict de votre portefeuille de clients et maintenir une bonne qualité de remboursement,
– et toutes autres taches liées à ce poste.
VOTRE PROFIL
– Etre titulaire d'un diplôme BAC+ 2 à BAC + 5 en (Gestion, Droit, Communication, Informatique, Statistique.....);
– Avoir le goût pour un travail de terrain ; sens du contact,
– Rigueur et dynamisme, avoir l'esprit d'analyse,
– Avoir une expérience pratique d'au moins deux (2) ans dans une entreprise privée à un poste de démarcheur, prospecteur, entrepreneur, agent commercial, etc ... serait un atout–

2- CONTRÖLEUR REF IMF /2013-12-61
VOS MISSIONS PRINCIPALES
sous la responsabilité de l'Auditeur Interne
- Réaliser des missions de contrôle et d'inspection des opérations; évaluer les risques à tous les niveaux : financier, informatique, opérations, exploitation ;
- vérifier le degré de mise en œuvre des politiques et procédures utilisées dans la société ;
- suivre la qualité et l'efficacité du dispositif de contrôle interne et optimisation ;
- réaliser le reporting au responsable audit.
- et toutes autres taches liées a ce poste.
VOTRE PROFIL
– Etre titulaire au minimum d'un diplôme universitaire Bac +2 à BAC + 5 en Audit, Gestion, Finance comptabilité..... ;
- avoir au moins deux (2) ans d'expériences probantes en secteur privé en tant qu'auditeur interne ou inspecteur vérificateur ou dans un cabinet d'audit serait un atout;
– avoir une bonne maîtrise des systèmes d'information (bases de données, Microsoft office) ;être rigoureux et avoir le goût pour le travail de terrain ;
- disposer d'un esprit critique, un bon sens de l'analyse et de bonnes capacités rédactionnelle et relationnelle .

3- SECRETAIRES JURIDIQUE REF IMF /2013-12-62
VOS MISSIONS PRINCIPALES
Sous la responsabilité du Responsable juridique, le (a) secrétaire juridique effectue des opérations juridiques de la société (et des opérations liées aux prêts octroyés aux micro-entrepreneurs. Il est chargé notamment de :
- réaliser le montage juridique des dossiers de crédit,
- assurer la saisie des garanties dans le système,assurer le respect du cadre légal et réglementaire,
- réceptionner et préparer les dossiers pour les réunions du comité de crédit
- participer à l'évaluation et la validation des garanties proposées par les emprunteurs,participer aux visite pré comité de crédit s'il ya lieu ,
- traiter le recouvrement des créances douteuses et suivre les dossiers contentieux,
- et toutes autres taches liées a ce poste.
VOTRE PROFIL
– Etre titulaire au moins d'un diplôme universitaire BAC+ 2 à BAC + 5 en droit privé ou droit des affaires;
– avoir le sens pratique et une réelle attirance pour un travail de terrain;
- avoir une bonne maîtrise de l'environnement juridique, des procédures judiciaires et des affaires au Niger.

4- ASSISTAN(E) S COMPTABLE ET ADMINISTRATIF REF IMF /2013-09-63
VOS MISSIONS PRINCIPALES
Sous la responsabilité du Responsable Administratif et Financier, vous êtes chargé d'assister le chef comptable dans la tenue de la comptabilité et la gestion administrative et financière, vos activités et tâches spécifiques sont les suivantes :
- assurer les opérations comptables et financières ; suivre les opérations de caisse, et s'assurer de la régularité des pièces comptables;réaliser la gestion des achats
- assister dans la gestion logistique
- établir des déclarations sociales et fiscales ;réception et gestion des stock (fournitures, imprimés et carburant);
- gestion des factures fournisseurs pour liquidation; assurer l'entretien et maintenance des matériels roulants et des équipement; s'assurer des travaux d'aménagement des immobilisation et de la propriété des locaux participer à la gestion administrative du personnel (paie, congés, etc.) ;réaliser tous les reporting au Responsable Administratif et Financier;
- et toutes autres taches liées a ce poste.
VOTRE PROFIL
– Etre titulaire au minimum d'un diplôme universitaire BAC+ 2 à BAC + 5 en comptabilité ou en gestion ;avoir au moins un (1) à deux (2) ans d'expérience professionnelle réussie à un poste de comptable-financier dans une entreprise privée ;
– avoir une bonne maîtrise de l'environnement bancaire ;avoir le sens de l'organisation et l'esprit d'analyseavoir une bonne maîtrise des logiciels de comptabilité.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
- Curriculum vitae daté et signé comprenant une liste d'au moins 3 références ;
- Lettre de motivation ;
- Photocopie de la pièce d'identité (ou passeport) valide ;
- Photocopie légalisée des diplômes et attestations.
- Merci de faire parvenir votre dossier en mentionnent la référence du poste **au plus tard le vendredi 17 janvier 2014 à 17 h 00 à :**
- Monsieur Le Directeur Général d'ACEP-Niger à Immeuble MIMIDO face lycée kassai BP 13409 – Niamey – NIGER
– ou par mail :**recrutement_acep@yahoo.fr** en mentionnant dans l'objet du mail la référence de l'offre

Cultures irriguées dans la région de Dosso

60.000 tonnes d'équivalent céréalier escomptées

Après la campagne agricole qui vient de s'achever, les populations de la région de Dosso ont entamé les cultures irriguées au niveau des différents sites retenus à cet effet. Le lancement au niveau de la région s'est déroulé le 14 novembre 2013 à Takoïdawa, dans la commune rurale de Kiéché. Les cultures irriguées s'inscrivent dans l'axe stratégique ''accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques de l'initiative 3N, et dans le cadre du Programme de Renaissance du Président de la République, SE Issoufou Mahamadou.

La région de Dosso dispose d'importantes ressources en eau, notamment la vallée du fleuve, les trois dallols, ainsi que des marres permanentes et semis permanentes qui permettent la pratique des cultures irriguées aux populations des zones concernées.

Pour la présente campagne de cultures irriguées, il est prévu 478 sites dans les 8 départements de la région de Dosso, sur une superficie totale de 10.300 ha, avec une disponibilité de 93.700 ha, soit 10% du potentiel irrigable.

● Archives ONEP

Un site maraîcher

En matière d'intrants, la Direction Régionale de l'Agriculture de Dosso a réceptionné un important tonnage de semences constituées entre autres de 350 kg de choux pour une prévision de 450 kg ; 20 kg de laitue pour une prévision de 50 kg ; 20 tonnes de pomme de terre pour une prévision de 200 tonnes; 30 tonnes de maïs pour une prévision de 50 tonnes ; 2 tonnes de sorgho pour une prévision de 5 tonnes ; 2 tonnes de niébé pour une prévision de 4 tonnes, ainsi que d'importantes quantités de carotte, oignon et piment.

En ce qui concerne le matériel agricole, la région de Dosso a reçu 12 motopompes sur les 120 prévues, 200 kits de petits matériels aratoires sur 2.000 prévus, 70 brouettes sur 200 prévues, des gants et bottes.

A l'issue de la présente campagne de cultures irriguées, il est attendu un équivalent céréalier de 60.000 tonnes contre quelque 54.000 tonnes en 2012.

Comme atouts, on note la présence des partenaires techniques et financiers qui apportent des appuis inestimables à la réussite de la campagne de cultures irriguées. Il s'agit notamment de l'Etat, la FAO, la Coopération luxembourgeoise, de Plan-Niger et d'autres ONG.

La présence de l'encadrement, la motivation des populations et la disponibilité des débouchés rentrent aussi en compte comme atouts.

Malgré tout, des difficultés et contraintes, liées notamment au retard dans la mise en place des intrants, l'insuffisance d'encadrement et l'insuffisance des efforts en matière de commercialisation, sont observées au niveau des différents sites des cultures irriguées.

Mahamane Amadou/ONEP
Dosso

Remise des albums de l'édition 2012 du dénombrement des girafes du Niger au ministre en charge de l'Environnement

Une progression de 18% de la population des girafes entre 2011 et 2012

De 311 individus en 2011, les effectifs des girafes du Niger, dites girafes de Kouré, sont passés à 366 individus en 2012. C'est du moins ce qui ressort du dénombrement effectué par les services des Eaux et Forêts. Les résultats de cet exercice annuel, compilés dans deux (2) albums, ont été officiellement remis, le 31 décembre dernier, au ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, M. Adamou Chaiffou.

C'était au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la salle de réunion dudit ministère, en présence de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, des cadres centraux du ministère, des représentants des partenaires techniques et financiers (le PNUD notamment) et ceux des acteurs locaux œuvrant pour la préservation de cette richesse faunique.

Ce dernier dénombrement a été réalisé avec l'appui du Projet ''Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP)'', et avec la collaboration de l'Association pour la Sauvegarde des Girafes du Niger (ASGN).

C'est le directeur général de l'Environnement et des Eaux et Forêts (DGEEF), le Colonel Mamoudou Hamadou, qui a remis officiellement les albums au ministre Adamou Chaiffou. Dans son introduction, le DGEEF a indiqué que notre pays abrite les dernières populations de girafes d'Afrique de l'Ouest. Estimés seulement à une cinquantaine d'individus en 1996, ces animaux de la faune sauvage sont depuis lors surveillés et suivis par les services du Ministère en charge de l'Environnement, qui effectuent chaque année un dénombrement. Ainsi, d'après l'édition 2012 de ce dénombrement, les effectifs ont augmenté de 55 individus, soit une progression de 18%. Sur les 366 individus dénombrés, on compte 177 mâles et 189 femelles.

Pour le ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, ces résultats constituent un motif de satisfaction pour notre pays qui réussit une prouesse. ''Par l'image d'excellence que reflètent ces résultats, notre pays est cité en exemple dans toutes les grandes manifestations scientifiques internationales concernant la protection de la grande faune'', a dit à ce propos M. Adamou Chaiffou. Cependant, ajoute le ministre en charge de l'Environnement, ces résultats ne doivent pas nous faire perdre de vue la problématique liée à la destruction des habitats des girafes de Kouré à des fins agricoles, pastorales, énergétiques ou purement de spéculation foncière.

En effet, estime le ministre Adamou Chaifou, cette situation explique en partie la dispersion des populations de girafes en dehors des zones habituelles de leur concentration.

Ainsi, d'après le ministre en charge de la faune, des groupes de girafes ont été aperçus ces derniers temps dans les départements de Konni et d'Illéla (région de Tahoua), Ouallam et Ayourou (région de Tillabéry) et Doutchi et Gaya (région de Dosso).

''Il est important d'étudier les possibilités alternatives à la destruction de l'habitat de ces animaux, car sous peu, si rien n'est fait, plus aucune girafe ne pourra vivre sur les plateaux de Kouré, Dingazi et Fandou. Tous nos efforts entrepris depuis tant d'années pour maintenir cette population dans ces régions seraient vains'', prévient le ministre Adamou Chaifou.

C'est pourquoi il a invité les communautés qui cohabitent avec ces animaux, à les considérer comme leur première richesse, et à continuer à les protéger et à préserver leur habitat. Le ministre en charge de l'Environnement a par ailleurs exhorté les partenaires techniques et financiers à poursuivre leurs appuis à notre pays, en vue de consolider l'effort de surveillance et de protection de cette espèce faunique.

● Ado Youssouf/ONEP

Lors de la remise des documents

Il faut enfin rappeler que jadis les girafes étaient présentes dans la plupart des pays de la zone soudano sahélienne, des côtes du Sénégal jusqu'au Tchad. Mais, au fil du temps, elles sont devenues des espèces rares, surtout en Afrique occidentale. Le Niger a le privilège d'en abriter les dernières colonies; un privilège que notre pays a su garder du fait des importants efforts des pouvoirs publics, des communautés et collectivités locales, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des associations locales comme l'Association Nigérienne pour la Sauvegarde de la Girafe du Niger (ASGN), et l'Association pour la Valorisation de l'Ecotourisme au Niger.

Siradji Sanda

NAISSANCE

M. Idi Ango Ousmane, DG SONIDEP et **Mme Oumalkher Adamou**, sont heureux de vous faire part de la naissance d'un garçon dans leur foyer le **Samedi 28 décembre 2013.**

La maman et le bébé se portent bien. Le baptême auquel vous êtes cordialement invités aura lieu Incha Allah le **Samedi 4 janvier 2014** à leur domicile sis à la Cité Sonidep, quartier Koira-Kano, à partir de **7heures 45 mn.**

10ème édition scène ouverte Rap 2013 à l'intérieur du pays

Mobilisation mitigée à Zinder, forte affluence à Aguié

Après Tahoua, Agadez et Mirriah, Zinder et Aguié ont successivement accueilli, les 26 et 27 décembre 2013, le concert gratuit de la tournée nationale scène ouverte Rap édition 2013. Dans la capitale du Damagaram, c'est la grande salle du CCFN qui a servi de cadre pour les prestations des artistes. A Aguié, par contre, les artistes se sont produits sur la scène de la MJC. A chacune de ces deux dernières étapes, le public a répondu présent.

La tournée de la caravane de la scène ouverte Rap, avec des concerts dans les localités visitées, se poursuit à l'intérieur du pays. A la date du 27 décembre dernier, c'est plusieurs localités qui ont été visitées par la caravane composée d'artistes du rap nigérien. Les quatre groupes retenus pour la tournée, font de plus en plus preuve de détermination et d'engagement dans leurs prestations, surtout à chaque fois qu'il s'agit de passer des messages aux populations au niveau des localités visitées. Ainsi, après avoir servi plus de 70% des localités retenues pour ces concerts, les organisateurs ont estimé que leurs objectifs sont aussi atteints à plus de 60%.

Il faut le rappeler le principal objectif de cette tournée, c'est la sensibilisation des populations, surtout les jeunes, sur plusieurs problèmes liés à leur quotidien. Il s'agit notamment de la scolarisation de la jeune fille; des violences faites aux femmes; du travail des enfants; la conscientisation de la jeunesse sur les questions du développement à travers les thèmes tels que la démocratie et les droits de l'Homme. D'autres thématiques importantes ont également été abordées par les artistes, à savoir la promotion de nos valeurs culturelles et traditionnelles, et la promotion des artistes rappeurs émergeants.

Les participants ont exprimé leurs sentiments par rapport à la tournée scène ouverte Rap. Beaucoup ont fait comprendre que c'est une belle initiative. Certains affirment que c'est grâce à ces concerts qu'ils ont pu comprendre certains problèmes de la société comme les violences à l'égard des femmes, le travail des enfants, etc. Pour d'autres encore, c'était une occasion de découvrir ces artistes dont ils écoutent les musiques nuit et jour, mais sans les avoir jamais vus. Cette initiative trouve aussi son importance dans le fait que c'est une grande occasion pour la population, surtout la jeunesse des certaines localités, de rompre avec le silence et de retrouver la distraction qui leur a longtemps manqué.

A Zinder, les artistes étaient très en forme, et faisaient montre d'un dynamisme certain pour servir davantage le public, tant leur attente était grande pour avoir un public très important des jeunes. Malheureusement, cette attente a été déçue, car le public n'a pas été aussi nombreux à Zinder que dans les autres localités. Seules quelques dizaines de personnes ont effectué le déplacement, et là encore, il s'agit en majorité de scolaires du Nigeria en stage de formation sur la langue française au centre de formation en langues du CCFN de Zinder. Mais cela n'a pas découragé les artistes qui ont donné le meilleur d'eux. C'est à l'image des prestations de Lawan Paraïso Cécil du groupe Emankayan, surnommé la foudre de la music rapologique de l'Aïr, et de l'extraordinaire et combatif El Grintcho, qui ont su séduire le public.

A la fin du concert, quelques participants nous ont fait partager leurs impressions. M. Ahamed Faki, élève en classe de terminale à Zinder, s'est dit très déçu de la faible participation des jeunes à ce concert. ''J'espère que cela ne va pas décourager les artistes'', dit-il avant d'ajouter que la scène ouverte Rap est une très belle initiative. ''En tant que rappeurs, je souhaite un jour figurer parmi les sélectionnés des prochaines tournées. Les artistes ont fait preuve du courage et de détermination, c'est vraiment un mérite pour eux'', a-t-il indiqué.

DR

Lors de la prestation des rappeurs

Ahamed Faki précise par ailleurs que le Rap vit à Zinder, et que les artistes sont là pour la promotion du rap dans la région. ''A Zinder, c'est un manque de soutien qui décourage les artistes. Il y a des talents, donc il est souhaitable que les bonnes volontés leur viennent en appui pour les aider à aller de l'avant'' déclare-t-il.

''Je suis vraiment très contente d'assister à ce concert. On a l'habitude de participer des manifestations comme celle-là, mais pour aujourd'hui c'est particulier ; des chanteurs sont venus de la capitale, donc c'est un grand jour pour nous. Merci aux organisateurs'', indique pour sa part Melle Aïcha Souleymane, étudiante nigériane en stage formation de langue française au CCFN de Zinder.

Moussa Maraké, un autre étudiant nigérian, s'est dit aussi impressionné au sortir de cette soirée. ''Nous sommes venus ici pour apprendre le français, et Dieu merci, grâce à ce que j'ai appris, je viens de comprendre le sens des chansons en français, notamment celle qui parle de la scolarisation des jeunes filles, du droit et de la liberté. Vraiment, j'ai appris beaucoup des choses. Je leur souhaite bonne chance'', a-t-il dit.

A Aguié, le froid qui s'annonçait très fort dès aux environs de 19 heures a suscité des inquiétudes chez les rappeurs, notamment concernant la participation du public. Ce qui est normal après l'épisode de Zinder. Mais, leur surprise a été grande. Environ 1500 jeunes, filles et garçons, ont pris d'assaut les gradins de la MJC. Cette mobilisation de la population a revigoré les artistes qui se sont donnés à fond pour ne pas décevoir le public. La présence de jeunes a donné plus d'énergie à nos infatigables rappeurs pour véhiculer les messages dont ils sont porteurs, comme dans toutes les autres localités visitées. Le public nombreux, mais très discipliné, a été attentif aux passages sur scène de chaque artiste.

Et jusqu'à la fin du concert, le public, très excité, réclamait encore le retour de l'artiste Lawan Paraïso Cecil du groupe Emankayan d'Agadez pour reprendre le morceau Bianou, très apprécié des jeunes qui n'ont d'ailleurs pas caché leur satisfaction. En effet, au moment où ce single est joué, c'est une nuée de jeunes qui envahit la scène pour accompagner l'artiste dans une chorégraphie. Aussitôt la fin du concert, chacun se précipite pour se mettre à l'abri de ce froid de canard qui couvrait la ville. Le lendemain, les caravaniers ont poursuivi leur chemin, avec comme prochaine étape Doutchi, le 29 décembre 2013.

Ali Maman,
envoyé spécial

RECHERCHONS INFORMATICIENS « SOFTWARE »

Jeune informaticien(ne), passionné(e) de modélisation et de programmation sur la plateforme Java, vous souhaitez intégrer une équipe de développeurs expérimentés ?

La société nigérienne **Advinteck** est spécialisée dans l'intégration de solutions sur de grands projets de gestion/finance. Son équipe a déjà réalisé plusieurs grands travaux dans l'espace UEMOA et s'appuie sur plus de quinze ans d'expérience au sein d'un réseau international de partenaires techniques. **Pour renforcer son « pôle développement informatique » au Niger, Advinteck recherche deux informaticiens, ayant un profil «software ».**

MISSION : Les développeurs retenus seront encadrés par trois ingénieurs confirmés pendant la période d'initiation, puis participeront aux travaux de production au sein du pôle développement.

ACTIVITES : Développer sur la plateforme Java dans un environnement Linux ; participer aux réunions de spécifications fonctionnelles des carnets de produits ; collaborer activement aux travaux de l'équipe pour l'atteinte les résultats planifiés ; prendre part aux phases de révision du code, rédiger des tests unitaires et d'intégration ; tenir à jour la documentation, participer à la formation et à l'encadrement des utilisateurs.

COMPETENCES TECHNIQUES EXIGÉES :
- Programmation objet et connaissance du langage Java ;
- Connaître les principaux SGBDR actuels et au moins un ORM ;
- Connaître UML, Javascript, CSS, HTML et le protocole http ;
- Capacité de lire et de comprendre des documents rédigés en anglais.

DIPLÔME ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ET DIPLÔME :
Avoir pratiqué 2 ou 3 frameworks (multi-tiers/MVC/WEB) sur la plateforme Java (exigé).
Etre titulaire d'un BAC + 4 au moins, dans une spécialisation informatique orientée « software », et avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle en développement informatique.
Les candidats(tes) devront avoir au maximum 35 ans et être de nationalité nigérienne.

DOSSIER DE CANDIDATURE :
Le dossier de candidature sera composé uniquement d'une **lettre de motivation** et d'un **curriculum vitae (CV de 2 à 3 pages max.)** dans lequel figureront les parcours d'études et d'expériences professionnelles (stages compris).
Les candidats intéressés doivent impérativement transmettre leur dossier **par mail uniquement** à l'adresse **envers@envers.fr avant le 13 janvier 2014.**

NAISSANCE

M. OUMAROU ANAROUA, Niger Afrique Niamey et **Mme née FATI DAN LADI,** Ecole Cité des députés, ont la joie de vous faire part de la naissance d'un garçon dans leur foyer le samedi 28 Décembre 2013. La maman et le bébé se portent Bien. Le baptême auquel vous êtes cordiaiement invité aura lieu Incha' Allah le **Samedi 04 Janvier 2014** à leur domicile situé au Quartier Cité des députés à partir de **8 h 00.**
Téléphone n° 97 14 66 67

Mariage

Les grandes Familles
SARKIN WOURYA DOBY, TORO, NADARE et NAMATA
ZAOUIMA GAOH
DAOURA
(Bengou, Gaya, Niamey, Maradi, Agadez, Dijfa, Birni Lokoyo, Dogon Doutchi, Zinder, Konni, Malbaza, France, et Allemagne)
&
DAN ACHÉOU LIMANTCHI SALHA ALI
ZATAOU
SORENCEN
OCQUET (Maradi, Niamey, Bénin, Nigeria et en France)

Parents, Amis et Connaissances ont la joie de vous faire part du mariage de leurs enfants:
Adamou MAHAMANE DOBY (Niger Afrique) avec **Mlle Saida SANOUSSI SALHA** (Orange Niger)
Les cérémonies religieuses auront lieu Incha Allah le **samedi 4 janvier 2014 à 16h15** au domicile de **Sanoussi SALHA**, non loin de Police Secours et du Lycée Koira.
La semaine traditionnelle débutera le même jour chez le jeune marié au quartier Yantala non loin de la pharmacie Yantala.

Nouvelle

La dernière tentation de Kasko (Suite et fin)

Ibbo Daddy Abdoulaye

Combien de temps erra-t-il dans cette ville démente, trépidante, infernale, avec ses mouvements incessants, ses couleurs criardes et son vacarme assourdissant où se mêlaient bruits des véhicules et cris lancés à tout bout de champ par des humains désaxés et des bêtes qui se jetaient sans prévenir sous les roues des voitures? Les klaxons hurlaient, mugissaient, grinçaient. Des essaims de bus cabossés roulaient à tombeau ouvert puis pilaient sec sans le moindre égard pour ceux qui suivaient. Accrochés à leurs flancs, des crieurs annonçaient les destinations à tue-tête. Des vendeurs de bric-à-brac colonisaient les trottoirs, contraignant les piétons à des incursions sur la chaussée où ils risquaient de se faire écrabouiller à chaque instant. Des publicités criardes pour téléphonie cellulaire et cubes Maggi tapissaient les énormes tableaux d'affichages. Aux carrefours des feux qui ne clignotaient plus, des policiers s'adonnaient à leur passe-temps favori : le racket des automobilistes. A tous les tournants, des accidents de circulation, avec leurs cohortes de blessés gisant dans leur sang, attendant une ambulance qui ne venait pas alors que des attroupements monstres de badauds se formaient pour se délecter de ces scènes macabres. Partout où portait le regard, s'étirait le vacarme assourdissant de pelleteuses et d'excavatrices démolissant de vieilles maisons en banco ou des cases rondes pour faire surgir à la place des villas cossues et des immeubles en béton carré qui toisaient le ciel. Sans parler des odeurs dont l'air était imprégné: relents fétides des égouts béants, d'épices, d'huiles de toutes sortes, de troupeaux de bêtes qui campent entre les véhicules, de viandes, de galettes, de maïs grillé…Sales, poussiéreuses, crevassées par endroits d'ornières, les rues grouillaient d'un monde fou, épars, ruant dans tous les sens. Le spectacle était étourdissant.

Combien de temps avait-il erré au milieu de ce chaos ? Il se rappela vaguement avoir acheté une carte téléphonique, rechargé son cellulaire et appelé son siège à New York. En l'absence du responsable dont il dépendait, il avait demandé la comptabilité, décliné son nom, son pays, et demandé la vérification du montant de son dernier envoi. Après un temps fou qui lui avait bousillé l'essentiel de son crédit, une voix nasillarde avait débité : M. Kasko Kaska une somme de 1000 dollars US a été virée dans sur votre compte en date du 28 du mois passé. Normalement, à cette date, vous devez être en possession de cette somme. Vérifiez bien avec votre banque ! Si ce n'est pas le cas, faites-nous le savoir par mail, nous verrons ce que nous pouvons faire…Aussitôt, son interlocuteur avait raccroché, sans lui laisser le temps de placer un seul mot.

1000 dollars ! 100 000 dollars ! Kasko commençait à comprendre d'où venait l'erreur. Est-ce sa faute si un préposé étourdi avait allongé ces chiffres de deux zéros supplémentaires lors de la transaction ? Au demeurant, cette somme qui lui tombait du ciel n'était-elle pas un signe du destin, la preuve que le bon dieu n'était pas insensible à ses malheurs ! Longtemps, il marcha comme un somnambule, torturé par ce cruel dilemme : user ou ne pas abuser de cette manne.

Ce furent les gargouillements de son ventre qui le ramenèrent brutalement à la réalité. Il était tenaillé par une ces fringales qui, lorsqu'elles survenaient, lui donnaient un de ces vertiges. Avisant une buvette, il acheta un sandwich au thon et une bouteille de bissaps – boisson qu'il savait être désaltérant – et alla s'asseoir sur un banc dans le jardin public attenant. Grignotant son sandwich et buvant à petites gorgées, il fut vite apaisé par le calme et la fraîcheur qui régnaient en ces lieux où seul le gazouillement des oiseaux trouait, de temps en temps, le silence. Ainsi revigoré, il pensa alors à ce qu'il fera de tout ce magot. Il devait en priorité s'acheter une maison propre et mettre fin à cette humiliante épreuve où, à chaque fin de mois, un bailleur pouvait venir le honnir devant toute sa famille. Pourquoi ne pas d'ailleurs s'offrir la maison dans laquelle, il se trouvait? Il se rappela qu'une fois Elhadji Degaulle lui avait fait l'offre contre une somme de vingt-cinq millions de francs CFA. Ne disposant pas de ce montant à l'époque, il avait décliné l'offre en conseillant plutôt à Degaulle de la préserver pour ses héritiers. Celui-ci avait répondu: "Qu'est-ce que tu crois ? Des maisons comme celles-là, j'en ai plus de 600 dans cette ville. Et puis, moi personne ne m'a rien donné ? Ils n'ont qu'à faire comme moi et chercher pour eux-mêmes ! D'ailleurs, si c'est pour cela qu'ils ne foutent rien, en attendant ma mort pour faire la java sur mon dos, ils se gourent énormément. Foi de Elhadji Degaulle, je vais tout flamber avant de mourir…"

En cet instant précis, Kasko ne savait pas si le vieux blaguait ou s'il disait la vérité. Mais une chose sautait aux yeux : le chinetoque n'avait pas toute sa tête. Non, il n'achèterait pas une maison déjà bâtie. Même si cela devait lui coûter un peu plus cher, il allait construire sa propre maison, en dessinant les plans et en la voyant sortir de terre, brique après brique. Ce serait une belle maison en bordure du fleuve, avec des chambres vastes et une grande bibliothèque où il pourrait se réfugier à loisir du tumulte des enfants. Et puis, elle aura un jardin à l'arrière où il pourrait faire pousser ses propres légumes et s'affranchir ainsi de toutes ces cochonneries qui inondaient aujourd'hui les marchés. Tiens ! Pourquoi ne pas aussi aller en pèlerinage en couple, avec Fanta ? En Monsieur et Madame. La surprise lui ferait certainement plaisir. Elle ne lui avait encore rien dit.

Mais, à sa façon de lui raconter les hauts faits d'armes de ses camarades de "Makaranta", aux Lieux-saints, l'année dernière, il avait compris qu'elle brûlait aussi d'envie de s'y rendre. Oui, c'est décidé, il achèterait deux billets, pour sa femme et pour lui-même. Puis, il se raidit. Non, il ne pouvait pas aller à la Mecque sans avoir, au préalable, effectué le pèlerinage pour son défunt père. Car l'on ne pouvait valablement aller prier pour quelqu'un d'autre, sans avoir, au préalable, soi-même sacrifié aux rites.

Que faire ? Déléguer l'oncle Arziki qui avait à son actif plusieurs séjours aux Lieux-saints ? Aussitôt, il chassa cette dernière idée de sa tête. Surtout pas l'oncle Arziki, se dit-il ! Ce dernier, nonobstant sa fortune n'avait jamais daigné offrir à son propre frère – c'est-à-dire leur père – le fameux sésame. A chaque occasion, il avait toujours trouvé le bon prétexte pour reporter l'échéance. Et leur pauvre père était mort de tuberculose sans avoir accompli ce devoir sacré de tout musulman qu'il avait longtemps caressé. En creusant bien, il finirait par trouver un vrai dévot qui ferait l'affaire. Qu'importe qu'il ne fasse pas partie de la famille! Il se verrait bien remplacer aussi son vieux tacot qui restait plus sur cale qu'il ne roulait. Il achèterait aussi un véhicule pour Fanta. Ainsi, celle-ci pourrait conduire les enfants à l'école privée où il projetait les inscrire dès la prochaine rentrée.

Et après tout cela, s'il restait encore quelque chose, il pourrait envisager de prendre une seconde épouse. Tiens, pourquoi pas la fille du voisin, un fonctionnaire international à la retraite, avec lequel il partageait le café, de temps en temps en refaisant le monde? Avec le temps, celle-ci était devenue une belle plante. Une belle effrontée qui ne manquait aucune occasion d'attirer son attention. Les enfants sont de plus en plus précoces, lui avait dit son ami Dargua, ce matin. Il ne croyait pas si bien dire. Cette dernière consciente de l'effet qu'elle produisit sur lui, multipliait les occasions de se jeter dans ses pattes: auto-stop, emprunt de DVD, demande de crédit téléphone…

Non, il ne ferait pas une co-épouse à Fanta. C'était comme la trahir. Et surtout pas, avec la fille du voisin. Apparemment, malgré son long séjour à l'étranger, cette dernière n'avait aucune tenue. Et elle aurait tôt fait de foutre en l'air la quiétude de son foyer. Est-cela qu'il voulait ?

Soudain, un corbeau s'arracha des branches d'un arbre avec fracas et s'envola à toute volée, en lançant un cri strident. Très haut dans le ciel, trois à quatre éperviers traçaient sans fin d'invisibles cercles.

Brusquement ramené à la réalité, Kasko soupira en regardant les oiseaux qui tournoyaient de plus bel, au-dessus de sa tête. "Aouzzou Bilahi Min Chetane Razim!", dit-il. ‘’Me voici en train de faire exactement comme la majorité des Nigériens : voler, tricher, emprunter des raccourcis immondes pour parvenir à mes fins…’’

Il se maudit pour cette faiblesse. Sa décision était prise. Non, je ne ferai rien de tout cela ! Car cet argent ne m'appartient pas, s'entendit-il dire. Il savait désormais ce qui lui restait à faire. Il retournerait à la banque déclarer la méprise, puis toucherait ce qui lui était légalement dû. Avec cette somme, il paierait le loyer, les provisions, les frais d'électricité et d'eau et épongeraient toutes les petites dettes pendantes. En priant le bon Dieu qu'entre temps, un de ses enfants ne tombe pas malade.

Pour la suite, il aviserait. Il pria et remercia infiniment ses parents de lui avoir donné cette éducation, cette force de caractère qui lui permettait de se mouvoir dans la vie en déjouant les pièges et les traquenards du vice et de la tentation. Lui revinrent en mémoire ces sages conseils de sa défunte mère: "En toutes circonstances, et quoi que cela te coûte, sois digne mon fils et ne t'écartes jamais du droit chemin… Dis-toi que l'homme patient peut faire cuire un roc". Il sourit.

Regardant un coin bleu du ciel, il se dit que ses parents, de là où ils étaient, devaient être fiers de leur rejeton. Subitement, il se sentit heureux et léger, comme lorsqu'il avait fait une bonne action. Il voulut se lever pour partir, mais ses membres refusèrent de s'exécuter. Au bout d'un effort surhumain, il y parvint à se dresser sur son séant en s'appuyant sur le dossier du banc. Mais une douleur si vive lui vrilla le flanc, qu'il avait l'impression d'avoir le cœur transpercée de part et d'autre. Ses jambes flanchèrent. De la sueur perlait sur son front. Un rideau noir lui voilait les yeux. Le monde tournait autour de lui. Il voulut faire un pas en avant et tomba comme une masse.

Combien de temps resta-t-il inerte ? Il ne sut le dire. Lorsqu'il revint à lui, il était couché sur le dos alors qu'une foule était attroupée au-dessus de lui. Il se sentait étrangement léger et serein. Penché sur lui, au milieu, un homme lui massait la poitrine, effectuant des rapides va et vient entre son cœur et sa poitrine. Comme dans un rêve, il l'entendit dire :

"Mon Dieu, une voiture, vite ! Je suis médecin et cet homme est en train de mourir". C'est tout ce qu'il garda de ce monde, avant que ses yeux ne se figent pour l'éternité.

HOROSCOPE

Prévisions de vendredi-samedi-dimanche

1 Bélier (21 mars - 19 avril)

VENDREDI: Les festivités se poursuivent entre amis. L'année commence bien!

SAMEDI: Vous vous sentirez épaulé par vos proches.

DIMANCHE: On se refait une santé en prenant le temps pour se reposer et bien manger.

2 Taureau (20 avril - 20 mai)

VENDREDI: Le changement ne se fera pas sans accrocs. Mais il est nécessaire et vous êtes prêt!

SAMEDI: Vous traverserez une période de remise en question, mais les réponses tardent à venir... Patience!

DIMANCHE: L'amitié sera le remède idéal pour ceux qui ont besoin d'air frais.

3 Gémeaux (21 mai - 21 juin)

VENDREDI: Ramenez des souvenirs de voyage.

SAMEDI: Ouvrez un livre au hasard et plongez dans l'aventure.

DIMANCHE: La journée ne sera pas de tout repos.

4 Cancer (22 juin - 22 juillet)

VENDREDI: Les finances vous assureront un certain confort ce mois-ci.

SAMEDI: Votre optimisme a ses limites en efficacité. Soyez plus réaliste.

DIMANCHE: Le yoga sera l'activité parfaite pour défendre les Cancer.

5 Lion (23 juillet - 21 août)

VENDREDI: En couple, un petit bilan s'impose pour mieux savoir ce que vous désirez pour l'année à venir.

SAMEDI: Vous aurez besoin de vous isoler pour ne pas grogner sur les autres.

DIMANCHE: Votre optimisme sera un remède contre la morosité ambiante.

6 Vierge (22 août - 21 sept.)

VENDREDI: Ce soir, on mange léger et on se couche tôt!

SAMEDI: Vous avez besoin de repos, faites-le savoir.

DIMANCHE: En couple, on a jamais fini de se découvrir. Le dialogue est la clé de toute relation.

7 Balance (22 sept.- 22 oct.)

VENDREDI: Faites du sport dès que vous le pouvez. Le mieux serait de trouver un créneau horaire régulier.

SAMEDI: Soyez attentionné avec celui ou celle qui fait vibrer votre coeur.

DIMANCHE: A moins d'être très fatigué, ne traînez pas sous la couette. Passez à l'action!

8 Scorpion (24 oct. - 22 Nov.)

VENDREDI: Partagez votre bonheur en famille.

SAMEDI: Les blessures du passé freinent votre marche vers l'avenir. Dommage, car vous pouvez changer le cours des choses.

DIMANCHE: Déclarez votre amour sans retenue.

9 Sagittaire (22 nov. - 22 déc.)

VENDREDI: Parents et enfants partageront des expériences inoubliables.

SAMEDI: La nature offrira une sensation de bien-être à ceux qui prennent le temps de l'admirer.

DIMANCHE: Vous êtes capable de donner de bons conseils si vous vous inspirez de vos expériences passées.

10 Capricorne (21 déc. - 19 janv.)

VENDREDI: Sachez différencier ce qui est important de ce qui est futile.

SAMEDI: Attention aux petites dépenses: mises bout à bout, elles font un trou dans le compte en banque.

DIMANCHE: La famille sera une valeur refuge.

11 Verseau (20 janv. - 18 février)

VENDREDI: Faites jouer vos relations si besoin. Vous avez un réseau à votre disposition.

SAMEDI: Mangez plus léger ces temps-ci.

DIMANCHE: Faites des cadeaux à ceux que vous aimez.

12 Poissons (19 Fév. - 20 mars)

VENDREDI: Redéfinissez vos objectifs pour cette année.

SAMEDI: Ne plaisantez pas avec la santé.

DIMANCHE: Vous faites chavirer les coeurs, mais risquez de vous faire séduire à votre tour.

Rions-en

Le vieux couple

C'est l'histoire d'un vieux couple, marié depuis 45 ans. Ils vivent paisiblement dans un coin paumé du centre de la France.
L'homme appelle son fils qui vit à Marseille et lui dit :
- Je suis désolé de te gâcher ta journée, mais je dois te dire que ta mère et moi, on a décidé de divorcer, 45 années comme ça c'est assez !
- Mais qu'est-ce que tu racontes papa !
- Nous ne pouvons plus rester ensemble plus longtemps, nous ne nous supportons plus et je ne veux pas en discuter davantage, je suis à bout, alors appelle ta sœur qui vit à Paris et annonce lui la nouvelle !
Et le vieil homme raccroche.
Le fils reste abasourdi et appelle sa sœur qui explose au téléphone : « Ce n'est pas possible qu'ils divorcent comme ça, je vais m'occuper de ça ! »
Elle appelle son père immédiatement, en hurlant dans le téléphone : « Tu ne vas pas divorcer comme ça, attends jusqu'à ce que j'arrive. Je vais appeler mon frère et nous serons chez toi dès demain matin ! Jusque là, ne fais rien, ne bouge pas, TU M'AS COMPRISE ?» Et elle raccroche.
Le vieil homme raccroche lui aussi et se tourne en souriant vers sa femme :
« Et voilà, ça a marché ma chérie, nous aurons les enfants avec nous pour le jour de l'an et en plus ce sont eux qui payent leur voyage ».

MOTS CROISES

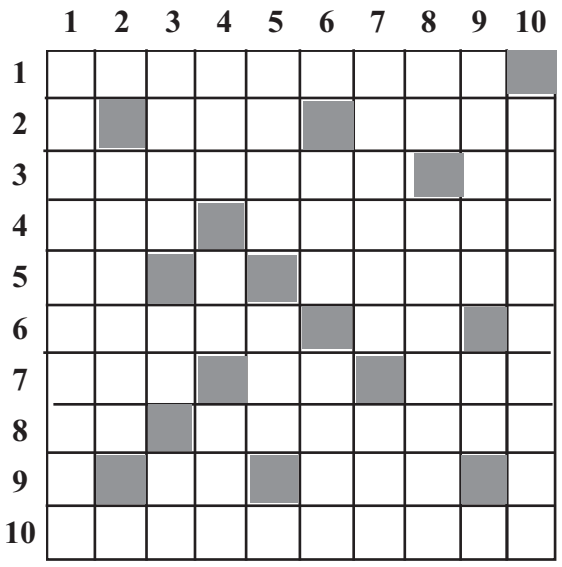

numéro précédent

Solution du

E	N	E	I	D	E	■	G	A	P
S	■	S	P	A	■	C	I	N	E
T	A	T	A	M	I	■	N	E	S
A	L	E	■	E	C	U	■	S	T
M	I	■	T	R	I	E	R	■	I
P	■	G	A	G	■	R	E	A	L
I	L	■	C	O	U	■	P	R	E
L	O	T	■	U	R	B	A	I	N
L	I	E	N	■	B	A	R	■	C
E	N	L	U	M	I	N	U	R	E

HORIZONTALEMENT

1. Tels furent certains rois de France;
2. Hors filet - Deuxième calife;
3. Faits et gestes - Personnel réfléchi;
4. Chef de travaux - Cousin lointain du crocodile;
5. Dans le rein - Souche;
6. La première page - Forme de pouvoir;
7. Direction sur la rose - Génisse - Plante textile;
8. Immatriculation - Geste ou parole de défis;
9. Pouffé - Initiation à tout sport sur l'eau;
10. Transgresser.

VERTICALEMENT

1. Loin d'une amitié à toute épreuve;
2. Hurlent;
3. Grecque - Démonstratif - Initiales pour Marianne;
4. Cause du tort - Petit patron - Massif du Nord;
5. Danger en mer - L'ACCT en est l'ancêtre;
6. Pianiste français - Nouvelle brève à redresser;
7. Inversé: Peine d'incarcération - A l'origine du rail ivoirien;
8. Dans le temps - Fête musulmane;
9. Syndicat de juges - Préfixe;
10. Croisé en chemin.

Numéros utiles

Renseignements:	12
Réclamations :	13
SAMU:	15
Police secours :	17
Sapeurs Pompiers:	18
Hôpital :	20 72 25 21
Médecins de nuit:	20 73 47 37

Pharmacies de garde

Du Samedi 28 Déc. 2013 au Samedi 4 Janvier 2014

- Indépendance
- Mali Béro
- Chateau 8
- Liberté
- Ténéré
- 2ème Arrondissement
- Wadata
- Yantala
- Collège Mariama
- Darès Salam
- Cité Caisse
- Liptako
- N'ima
- Dendi
- Abdoul Karim
- Gamkallé
- Centrale
- Amina
- Populaire Banizoumbou
- Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

Du Samedi 4 au Samedi 11 Janvier 2014

- Mutualiste
- Plateau
- Point D
- Nouveau Marché
- Complexe
- Ecole Mission
- Couronne Nord
- Pont Kennedy
- 2ème Forage
- Lako
- Route Tillabéry
- Route Filingué
- La Patience
- Talladjé Est
- Bobiel
- Terminus
- OUA
- Populaire Talladjé
- Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

AVIS DE CONVOCATION

La **Société Nigérienne des Produits Pétroliers « SONIDEP»**, a l'honneur de convier Messieurs les Administrateurs à prendre part à la réunion du Conseil d'Administration qui se tiendra le **Vendredi 17 janvier 2014 à partir de 10h00** dans la salle de conférence de ladite Société sis au 361, Avenue Abdoulaye Fadiga, Niamey République du NIGER, à l'effet de délibérer sur le projet d'ordre du jour suivant :

1).Adoption de l'ordre du jour ;
2).Examen et approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration extraordinaire du 11 décembre 2013;
3).Examen et approbation du projet de budget 2014 ;
4).Divers.

faisons de 2014
une année de fête et de joie
bonne année
barka da shékara
barkan da guiri bareyan
la vie change avec orange™

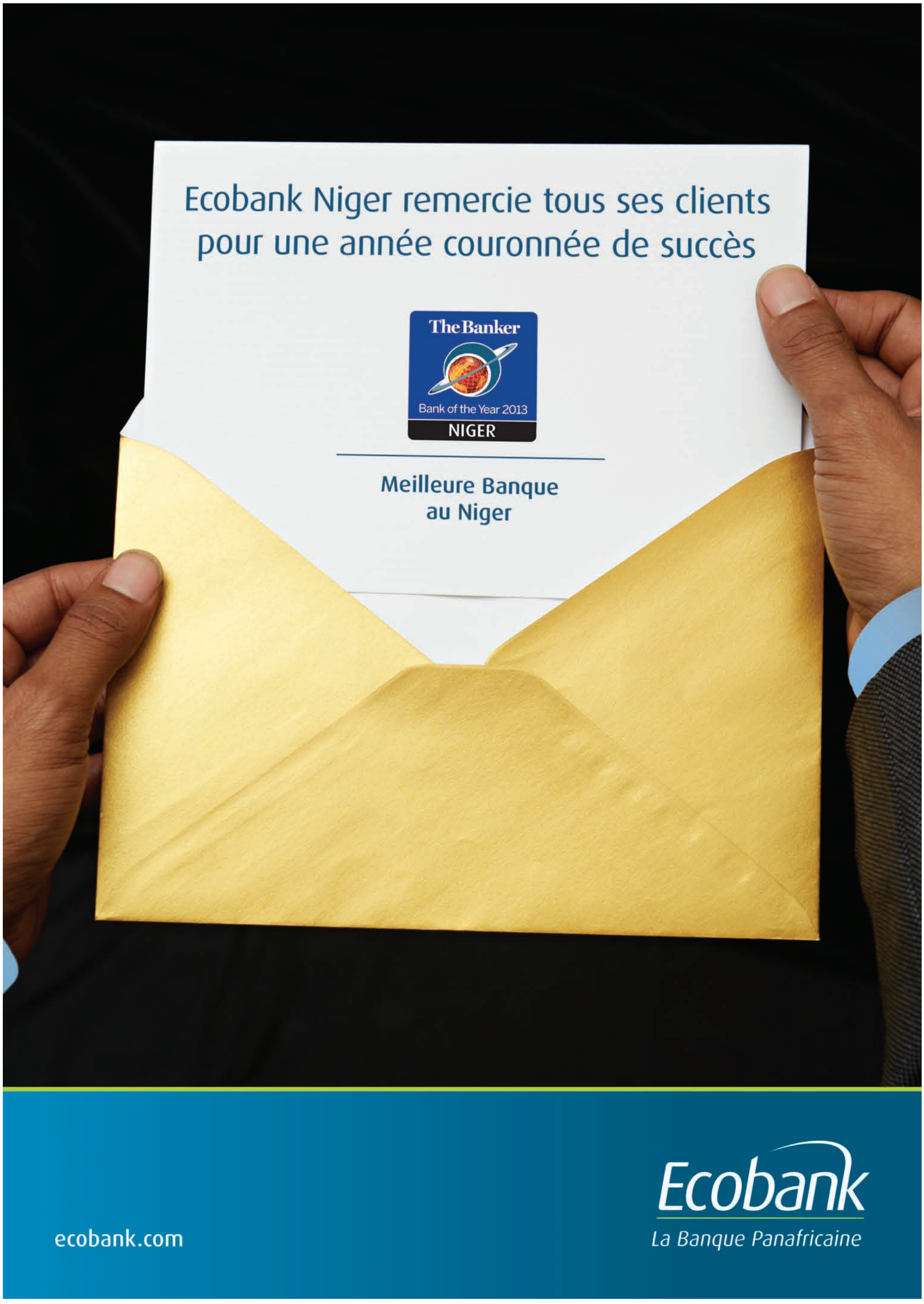
Ecobank Niger remercie tous ses clients
pour une année couronnée de succès
The Banker
Bank of the Year 2013
NIGER
Meilleure Banque
au Niger
ecobank.com
Ecobank
La Banque Panafricaine